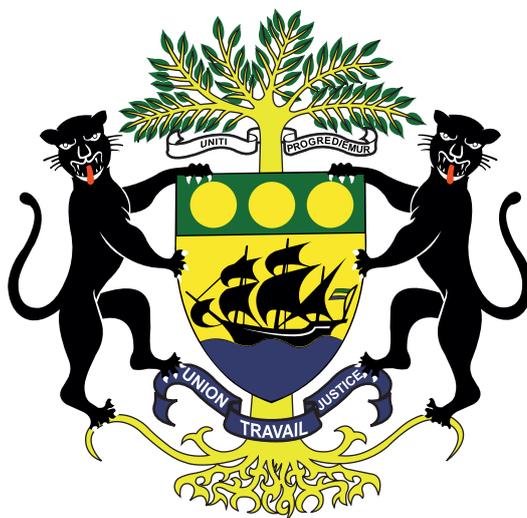


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE : ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016

AVANT-PROPOS

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent:

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	1
MISSION ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT	4
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PRESENTATION DE LA MISSION	5
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	7
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	7
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	8
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	10
PROGRAMME AFFAIRES ETRANGERES	11
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	12
PRESENTATION DU PROGRAMME	12
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	13
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	17
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	17
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	20
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	20
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	20
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	21
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	21
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	21
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	22
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22
PROGRAMME INTEGRATION AFRICAINE ET COOPERATION INTERNATIONALE	23
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	24
PRESENTATION DU PROGRAMME	24
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	25
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	31
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	31
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	32
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	34
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	34
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	34
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	35
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	35
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	36
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	36
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	36
PROGRAMME AFFAIRES CONSULAIRES	37
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	38

PRESENTATION DU PROGRAMME	38
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	41
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	44
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	44
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	45
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	47
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	47
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	47
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	48
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	48
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	48
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	49
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	49
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	49
PROGRAMME GABONAIS DE L'ETRANGER	50
<hr/>	
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	51
PRESENTATION DU PROGRAMME	51
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	52
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	55
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	55
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	56
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	57
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	57
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	57
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	58
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	58
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	58
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	58
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	58
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	60
PRESENTATION DU PROGRAMME	60
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	61
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	65
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	65
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	66
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	67
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	67
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	67
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	68
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	68
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	68
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	69
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	69
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	69

MISSION ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le Ministre en charge de la mission est le **Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale, chargé des gabonais de l'Etranger.**

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission "Action extérieure de l'Etat" est une mission ministérielle qui regroupe cinq programmes, à savoir :

1) Le Programme « Affaires Etrangères » qui recouvre l'ensemble des services centraux et extérieurs (ambassades et missions permanentes) chargés de la conduite de l'action politique et diplomatique du Gouvernement au niveau bilatéral et multilatéral.

2) Le Programme « Intégration Africaine et Coopération Internationale » qui est axé vers un renforcement de la coopération entre le Gabon et ses partenaires tant bilatéraux que multilatéraux. Il vise également la mise en place de politiques efficaces et contrôlées de notre pays en rapport avec les programmes d'intégration développés au sein des différentes institutions de notre sous-région africaine.

3) Le Programme « Affaires Consulaires », qui a pour mission la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'assistance et de protection des ressortissants gabonais vivant ou de passage à l'étranger à travers les missions et sections consulaires. De manière générale, ce programme est chargé de la gestion de toute question relative à l'application de la Convention de Vienne de 1963 sur les relations consulaires et toutes les questions connexes.

4) Le programme « Gabonais de l'Etranger » qui a pour objet, d'une part, la prise en compte des activités, des actifs et de l'expertise de la Diaspora, à des fins de rapatriement ou d'utilisation en vue du développement économique et social du pays et, d'autre part, la manifestation de la solidarité nationale en faveur de la Diaspora.

5) Le Programme « Pilotage et Soutien » qui concerne la gestion de l'ensemble des moyens transversaux qui viennent en appui aux quatre programmes susmentionnés. Ce souci de regroupement est dicté par la nécessité de maintenir une cohérence commune dans la gestion des questions de ressources humaines, budgétaires, de l'information et de la communication, du droit international et de la logistique diplomatique.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent le Ministère des Affaires étrangères sont les suivants :

- la Loi n°12/96 du 22 février 2000 portant statut particulier des fonctionnaires du secteur diplomatie ;
- le Décret n°652 000652/PR/MAECF du 21 mai 2003 fixant les attributions et l'organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de la Francophonie ;
- le Décret 456/PR/MAECFINIR du 19 avril 2013 portant attributions et organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de la Francophonie chargé du NEPAD et de l'Intégration Régionale ;
- les Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et Consulaires de 1961, 1963 et 1969 ;
- les recommandations de la Xème Conférence des Ambassadeurs de juin 2011 ;
- le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) ;
- le Plan sectoriel Affaires Etrangères contenu dans le Plan Stratégique Gabon Emergent - juillet 2012.

PRINCIPALES REFORMES

Le Plan sectoriel affaires étrangères contenu dans le Plan Stratégique Gabon Emergent assigne à notre outil diplomatique quatre actions précises au cours des prochaines années :

- redynamiser la diplomatie au service de la paix et de la sécurité ;
- apporter un appui aux gabonais de l'étranger ;
- renforcer la diplomatie économique ;
- maîtriser l'espace maritime international.

Pour assurer la mise en œuvre de ces quatre actions, le Ministère en charge des Affaires étrangères s'est engagé dans les principales réformes suivantes :

- mettre en place une diplomatie au service de la paix et de la sécurité internationale ;
- assurer la promotion des multiples potentialités du Gabon afin de favoriser l'attractivité du marché gabonais ;
- délimiter et sécuriser l'espace terrestre et maritime national ;
- réformer le réseau consulaire pour assurer une meilleure assistance et protection des gabonais de l'étranger ;
- améliorer les conditions de travail des agents pour une diplomatie efficace et de qualité.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2015 Réalisé	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°1 : Sur la période 2016-2017, avoir participé à 75% des sommets, conférences et autres rencontres diplomatiques sous régionaux, régionaux et mondiaux ou bilatéraux auxquels le Gabon aura été invité et accueilli 5 rencontres internationales au niveau des Chefs d'Etat, de Gouvernement ou Ministériel	Taux de participation aux sommets	%	90	75	60	-15	100
	Nombre de rencontres au niveau des Chefs d'Etat, de Gouvernement ou Ministériel	Nombre	5	1	1	0	15
	Nombre de commissions mixtes organisées	Nombre	0	2	0	-2	11
N°2 : D'ici à fin 2017, le réseau diplomatique du Gabon aura été adapté aux évolutions géostratégiques et économiques mondiales	Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration de la nouvelle carte diplomatique	%	5	100	NA	-	-
	Nombre de missions diplomatiques opérationnelles	Nombre	37	39	NA	-	46
N°3 : Etre parvenu avec la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration à délivrer les passeports dans les Services consulaires	Taux d'avancement dans l'élaboration du dispositif de délivrance des passeports	%	40	60	100	40	100
N°4 : Avoir mis en œuvre le système électronique de délivrance de visas (E-visa)	Nombre de pays dans lesquels le système E-visa est opérationnel	Nombre	0	4	4	0	48
N°5 : D'ici à fin 2018, être parvenu à élaborer les manuels de procédures du Ministère	Nombre de structures dotées d'un Manuel de procédures	Nombre	5	0	3	-3	2
N°6 : Mieux connaître la Diaspora gabonaise	Taux d'élaboration du site internet (pour l'auto-enregistrement des GRE)	%	N.A.	100	50	-50	50
	Taux d'élaboration de l'étude sur les profils de qualification des GRE	%	NA	100	0	-100	100

N/A : non applicable

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LF pour 2016 ©	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) – (d)
1.101: Affaires Etrangères	20 814 732 980	18 491 767 542	2 322 965 438	20 814 732 980	18 491 767 542	2 322 965 438
1.101.1: Conduite et Coordination de l'Action diplomatique	19 391 590 980	18 464 375 142	927 215 838	19 391 590 980	18 464 375 142	927 215 838
1.101.2: Promotion de la paix et de la sécurité internationale	1 423 142 000	27 392 400	1 395 749 600	1 423 142 000	27 392 400	1 395 749 600
1.108: Intégration africaine et coopération internationale	807 708 843	473 139 523	334 569 320	807 708 843	473 139 523	334 569 320
1.108.1: Intégration régionale et sous-régionale	403 837 531	333 321 850	70 515 681	403 837 531	333 321 850	70 515 681
1.108.2: Coopération bilatérale et multilatérale	403 871 312	139 817 673	264 053 639	403 871 312	139 817 673	264 053 639
1.115: Affaires consulaires	775 573 915	1 133 027 503	-357 453 588	775 573 915	1 133 027 503	-357 453 588
1.115.1: Offre de services publics aux gabonais à l'étranger	83 630 890	451 614 119	-367 983 229	83 630 890	451 614 119	-367 983 229
1.115.2: Circulation des personnes	691 943 025	681 413 384	10 529 641	691 943 025	681 413 384	10 529 641
1.122: Pilotage et soutien de l'action extérieure du Gabon	513 123 607	344 029 439	169 094 168	513 123 607	344 029 439	169 094 168
1.122.1: Pilotage	126 147 607	101 717 292	24 430 315	126 147 607	101 717 292	24 430 315
1.122.2: Coordination Administrative	386 976 000	242 312 147	144 663 853	386 976 000	242 312 147	144 663 853
1.129: Gabonais de l'étranger	56 867 480	17 934 499	38 932 981	56 867 480	17 934 499	38 932 981
1.129.2: Consolidation des liens avec la mère patrie	28 433 740	12 734 499	15 699 241	28 433 740	12 734 499	15 699 241
1.129.1: Gestion de la diaspora	28 433 740	5 200 000	23 233 740	28 433 740	5 200 000	23 233 740
Total pour la mission	22 968 006 825	20 459 898 506	2 508 108 319	22 968 006 825	20 459 898 506	2 508 108 317

Explication des principaux écarts :

Au titre de l'exercice budgétaire 2016, la Mission « Action Extérieure de l'Etat » a bénéficié d'une dotation budgétaire globale de **22 968 006 825 F CFA** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiements (CP). L'exécution des crédits étant de **20 459 898 506 F CFA**, le taux global d'exécution s'établit à **89,1%**. Toutefois, le taux d'exécution budgétaire des crédits nets de la réserve est de **92%**. L'écart global entre les crédits ouverts et les crédits consommés est de **2 508 108 319 F CFA**. Il se justifie par :

- la réserve obligatoire non levée (**679 105 213 F CFA**) ;
- la contraction des ressources qui a conduit à une régulation budgétaire supplémentaire des consommations des crédits, à travers, notamment, le plafonnement des engagements.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
N°1.101 Programme « Affaires Etrangères »	20 814 732 980	18 491 767 542	2 322 965 438	20 814 732 980	18 491 767 542	2 322 965 438
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	11 163 409 070	3 540 207 756	7 623 201 314	11 163 409 070	3 540 207 756	7 623 201 314
Titre 3. Dépenses de biens et services	9 111 323 910	12 461 571 463	-3 350 247 553	9 111 323 910	12 461 571 463	-3 350 247 553
Titre 4. Dépenses de transfert	540 000 000	439 988 323	100 011 677	540 000 000	439 988 323	100 011 677
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	2 050 000 000	-2 050 000 000	-	2 050 000 000	-2 050 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°1.108 Programme « Intégration Africaine et Coopération Internationale »	807 708 843	473 139 523	334 569 320	807 708 843	473 139 523	334 569 320
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	78 492 000	44 783 000	33 709 000	78 492 000	44 783 000	33 709 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 815 443	122 703 714	78 111 729	200 815 443	122 703 714	78 111 729
Titre 4. Dépenses de transfert	528 401 400	305 652 809	222 748 591	528 401 400	305 652 809	222 748 591
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°1.115 Programme « Affaires Consulaires »	775 573 915	1 133 027 503	-357 453 588	775 573 915	1 133 027 503	-357 453 588
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	175 357 000	238 393 000	-63 036 000	175 357 000	238 393 000	-63 036 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	600 216 915	894 634 503	-294 417 588	600 216 915	894 634 503	-294 417 588
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°1.122 Programme « Pilotage et Soutien de l'Action Extérieure de l'Etat »	513 123 607	344 029 439	169 094 168	513 123 607	344 029 439	169 094 168
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	117 528 000	104 369 500	13 158 500	117 528 000	104 369 500	13 158 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	395 595 607	239 659 939	155 935 668	395 595 607	239 659 939	155 935 668
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°1.129 Programme « Gabonais de l'Etranger »	56 867 480	17 934 499	38 932 981	56 867 480	17 934 499	38 932 981
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	56 867 480	17 934 499	38 932 981	56 867 480	17 934 499	38 932 981
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Total pour la mission	22 968 006 825	20 459 898 506	2 508 108 319	22 968 006 825	20 459 898 506	2 508 108 319
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	11 534 786 070	3 927 753 256	7 607 032 814	11 534 786 070	3 927 753 256	7 607 032 814
Titre 3. Dépenses de biens et services	10 364 819 355	13 736 504 118	-3 371 684 763	10 364 819 355	13 736 504 118	-3 371 684 763
Titre 4. Dépenses de transfert	1 068 401 400	745 641 132	322 760 268	1 068 401 400	745 641 132	322 760 268
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	2 050 000 000	-2 050 000 000	-	2 050 000 000	-2 050 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

L'exécution du budget de la mission « Action Extérieure de l'Etat » par titre se présente ainsi qu'il suit :

- Titre 2-dépenses de personnel : **3 927 753 256 F CFA** exécutés sur une dotation de **11 534 786 070 F CFA**, soit un taux d'exécution de **34%**. L'écart de **7 607 032 814 F CFA** correspond au montant de la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère en charge du Budget.
- Titre 3-dépenses de biens et services : **13 736 504 118 F CFA** consommés contre une prévision de **10 364 819 355 F CFA**, soit un dépassement de **371 684 763 F CFA** justifié par les dotations budgétaires supplémentaires accordées aux programmes " Affaires Etrangères" et "Affaires Consulaires".
- Titre 4-dépenses de transferts : **745 641 132 F CFA** ordonnancés sur une inscription de **1 068 401 400 F CFA**, d'où un taux d'exécution de **69,8%**. L'écart de **322 760 268 F CFA** est imputable à la réserve obligatoire non levée couplée aux mesures supplémentaires de régulation des dépenses liées à la contraction des ressources de l'Etat.
- Titre 5-dépenses d'investissement : **2 050 000 000 F CFA** consommés sur la base d'un transfert au profit du programme " Affaires Etrangères".

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1	0	0	0
Titre 2	-7 607 032 814		0
Titre 3	4 169 101 294	0	0
Titre 4	0	0	0
Titre 5	2 050 000 000	0	0
Titre 6		0	0
Total des mouvements de CP	-1 387 931 520		0

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1	0	0	0	0
Titre 2	-7 607 032 814	0	0	0
Titre 3	4 169 101 294		0	0
Titre 4	0	0	0	0
Titre 5	2 050 000 000	0	0	0
Titre 6		0	0	0
Total des mouvements de CP	-1 387 931 520	0	0	0

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

Le solde des mouvements de crédits qui ont affecté la Mission « Action Extérieure de l'Etat » en 2016, s'élève à **-1 389 931 520 F CFA**. Il est tiré par les transferts aux programmes « 23.780 Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles » et « 14.521 Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources » en vue de la couverture de la solde permanente.

La Mission « Action extérieure de l'Etat » a vu ses crédits renforcés pour la prise en charge des besoins additionnels des missions diplomatiques et postes consulaires, en dépenses obligatoires (frais de scolarité et loyer) et en dépenses d'investissement notamment.

PROGRAMME AFFAIRES ETRANGERES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme « Affaires Etrangères » est porté par la Direction Générale des Affaires Etrangères et piloté par **Monsieur l'Ambassadeur, Directeur Général des Affaires Etrangères, Responsable de Programme**. Le champ de ce programme couvre les aspects suivants :

- promotion de la paix et de la sécurité internationale, avec notamment la mise en œuvre des mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits ;
- rayonnement du Gabon sur la scène internationale à travers sa participation aux sommets mondiaux, régionaux et sous régionaux ;
- renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale à travers la diversification des partenariats (signature de nouveaux accords avec les pays émergents, OIF.....) ;
- redéploiement de la carte diplomatique avec l'ouverture ou la fermeture de certaines Ambassades ;
- traitement et suivi des questions politiques concernant le Gabon dans ses rapports avec les états étrangers et les organisations internationales ;
- promotion des droits humains.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Conduite et coordination de l'action diplomatique

La conduite et la coordination de l'action diplomatique recouvre plusieurs aspects dans le programme notamment :

- la coordination des activités des directions géographiques ;
- le traitement et le suivi des questions politiques par zone géographique ;
- le redéploiement de la carte diplomatique.

ACTION N° 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationales

Cette action met l'accent sur la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Cette dernière revêt plusieurs aspects dont la contribution au règlement des conflits qui surviennent sur le continent africain et dans le reste du monde, ainsi que la promotion des principes et valeurs de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

L'action humanitaire apparait également comme une action majeure du programme.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Dans le champ du programme, les attentes des usagers sont principalement l'amélioration de l'image du Gabon à l'international, le développement de la stabilité des pays qui composent la sous-région ainsi que les retombées de la politique extérieure de l'Etat sur le bien-être des populations.

Pour leur part, les organisations humanitaires (HCR, CICR) attendent qu'une protection juridique et une assistance soit apportées aux réfugiés, dans le respect des engagements internationaux pris par le Gabon.

Les autorités politiques attendent du programme qu'il mette en œuvre les nouvelles orientations définies par le pouvoir exécutif en matière de politique étrangère : priorité à la prévention des conflits, développement de l'action multilatérale, renforcement de la présence du Gabon sur la scène internationale (instances, sommets, sujets d'actualité...), développement du rôle de Libreville comme place diplomatique.

ENJEUX

L'enjeu majeur est l'écoute, le respect et la prise en compte de la voix du Gabon sur la scène mondiale.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif stratégique N°1 : Sur la période 2016-2017, avoir participé à 75% des sommets, conférences et autres rencontres diplomatiques sous-régionaux, régionaux et mondiaux ou bilatéraux auxquels le Gabon aura été invité et accueilli 5 rencontres internationales au niveau des chefs d'Etat, de Gouvernement ou ministériel.

Objectif stratégique N°2 : A fin 2017, le réseau diplomatique du Gabon aura été adapté aux évolutions géostratégiques et économiques mondiales.

Objectif stratégique N°3 : Sur la période 2016-2017, le Gabon aura participé à au moins cinq (5) consultations diplomatiques et signé dix (10) nouveaux accords de consultation diplomatique.

Objectif stratégique N°4 : Sur la période 2016-2017, être parvenu à définir et à mettre en œuvre une politique d'assistance humanitaire.

Objectif stratégique N°5 : Sur la période 2016-2017, cinq (5) actions de communication et de promotion autour des valeurs portées par la francophonie auront été réalisées.

Objectif stratégique N°6 : sur la période 2016-2017, avoir initié le processus de création du centre de la formation de la Francophonie.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : sur la période 2016-2017, avoir participé à 75% des sommets, conférences et autres rencontres diplomatiques sous-régionaux, régionaux et mondiaux ou bilatéraux auxquels le Gabon aura été invité et accueilli 5 rencontres internationales au niveau des chefs d'Etat, de Gouvernement ou ministériel

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le Gabon a participé à 75% des sommets, conférences et autres rencontres diplomatiques sous régionaux, régionaux, mondiaux ou bilatéraux ;
- Résultat annuel N° 2 : le Gabon a organisé au moins une rencontre au niveau des chefs d'Etats, de Gouvernement ou ministériel ;
- Résultat annuel N°3 : le Gabon a tenu 2 commissions mixtes de coopération.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le Gabon n'a participé à aucun sommet diplomatique ;
- Résultat annuel N°2 : le Gabon a organisé une rencontre au niveau des chefs d'Etats ;
- Résultat annuel N°3 : aucune commission mixte n'a été organisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de participation aux sommets	%	100	90	75	60	-15	90	100
Nombre de rencontres au niveau des chefs d'Etats, de Gouvernement, ministériel	nombre	0	5	1	1	0	3	15
Nombre de commissions mixtes	nombre	3	0	2	0	-2	2	11

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le Gabon n'a participé à aucun sommet diplomatique auquel il avait été invité, en raison des restrictions budgétaires. Les 60% représentent la démarche entreprise pour la préparation desdits sommets.

Résultat annuel N°2 : le Gabon a organisé 1 rencontre au niveau de la CEEAC pour le renforcement de la coopération dans le domaine sécuritaire.

Résultat annuel N°3 : Aucune commission mixte n'a été organisée faute de moyens financiers.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : A fin 2017, le réseau diplomatique du Gabon aura été adapté aux évolutions géostratégiques et économiques mondiales

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : quatre (4) actions d'adaptation auront été réalisées autour de l'extension juridictionnelle des missions existantes ;
- Résultat annuel N° 2 : avoir opérationnalisé 2 missions diplomatiques .

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : aucune réflexion sur le redimensionnement du réseau diplomatique n'a été validée ;
- Résultat annuel N°2 : aucune nouvelle mission diplomatique n'a été officiellement ouverte.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration de la nouvelle carte diplomatique	%	100	5	100	ND	ND	NA	NA
Nombre de missions diplomatiques opérationnelles	rencontres	35	37	2	0	-2	4	46

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : les réflexions menées sur le redimensionnement du réseau diplomatique ont été transmises aux autorités mais elles demeurent sans suite.

Résultat annuel N°2 : en raison des restrictions budgétaires au moment de l'exécution, la cible de deux nouvelles missions diplomatiques n'a pas été atteinte.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : sur la période 2016-2017, le Gabon aura participé à au moins cinq(5) consultations diplomatiques et signé dix (10) nouveaux accords de consultation diplomatique

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le Gabon aura signé cinq (5) nouveaux accords de consultation diplomatique interétatique ;
- Résultat annuel N° 2 : le Gabon aura participé à cinq (5) consultations diplomatiques .

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : un accord de consultation diplomatique a été signé ;
- Résultat annuel N°2 : le Gabon n'a participé à aucune consultation diplomatique.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux accords de consultations diplomatiques signés par le Gabon	nombre	2	1	5	1	-4	5	10
Nombre de consultations diplomatiques organisées par le Gabon	nombre	6	3	6 (cumulé)	0	-6	NA	10 (cumulé)

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : un accord de consultation diplomatique a été signé avec l'Egypte ;

Résultat annuel N°2 : le Gabon n'a participé à aucune consultation diplomatique faute de moyens financiers.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : sur la période 2016-2017, être parvenu à définir et à mettre en œuvre une politique d'assistance humanitaire

Niveau de réalisation du résultat annuel

Rappel du résultat attendu

- En 2016, la politique d'assistance humanitaire est définie et formalisée.

Résultat annuel atteint

- La politique d'assistance humanitaire n'a pas été définie et formalisée en 2016.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet de mise en place du fonds d'assistance humanitaire	%	30	30	70	0	-70	100	100
Taux d'élaboration de la politique d'assistance humanitaire	%	0	10	ND	ND	-	-	-

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Aucune action n'a été menée au cours de l'année 2016 faute de moyens financiers.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5: sur la période 2016-2017, cinq (5) actions de communication et de promotion autour des valeurs portées par la francophonie auront été réalisées

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : deux (2) actions de communication et de promotion autour des valeurs portées par la francophonie seront réalisées pour 2016 ;
- Résultat annuel N°2 : le Gabon aura pris part à l'exposition du village de la francophonie à Madagascar.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le résultat a été atteint à 100% ;
- Résultat annuel N°2 : le Gabon n'a pas pris part à l'exposition du village de la francophonie à Madagascar.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'actions de communication et de promotion autour des valeurs portées par la francophonie réalisées	Nombre	0	1	2	2	0	2	6

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le résultat a été atteint à 100% car les deux actions de communication ont été réalisées.

Résultat annuel N°2 : le Gabon n'a pas pris part à l'exposition du village de la francophonie à Madagascar faute de moyens financiers.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : sur la période 2016-2017, avoir initié le processus de création du centre de la formation de la Francophonie

Niveau de réalisation du résultat annuel

Rappel du résultat attendu

- Le processus de création du centre de la francophonie est entamé : le comité de pilotage CFF est réactivé, la mission au Togo effectuée, l'OIF est à nouveau impliquée dans le projet.

Résultat annuel atteint

- Le processus de création du centre de la francophonie n'est pas entamé.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du processus de création du CCF	%	100	15	75	100	25	-	-

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

L'OIF ayant annulé sa participation au projet, les activités qui étaient initialement prévues pour le Centre de formation de la francophonie ont été fondues dans la future Académie Diplomatique du Ministère des Affaires Etrangères.

Cet objectif n'a pas été maintenu dans le PAP 2017.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016(b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
N°1.101.1 Conduite et Coordination de l'Action diplomatique	19 391 590 980	18 464 375 142	927 215 838	19 391 590 980	18 464 375 142	927 215 838
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	10 880 267 070	3 540 207 756	7 340 059 314	10 880 267 070	3 540 207 756	7 340 059 314
Titre 3. Dépenses de biens et services	8 311 323 910	12 434 179 063	-4 122 855 153	8 311 323 910	12 434 179 063	-4 122 855 153
Titre 4. Dépenses de transfert	200 000 000	439 988 323	-239 988 323	200 000 000	439 988 323	-239 988 323
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	2 050 000 000	-2 050 000 000	0	2 050 000 000	-2 050 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°1.101.2 Promotion de la paix et de la sécurité internationale	1 423 142 000	27 392 400	1 395 749 600	1 423 142 000	27 392 400	1 395 749 600
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	283 142 000	0	283 142 000	283 142 000	0	283 142 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	800 000 000	27 392 400	772 607 600	800 000 000	27 392 400	772 607 600
Titre 4. Dépenses de transfert	340 000 000	0	340 000 000	340 000 000	0	340 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	20 814 732 980	18 491 767 542	2 322 965 438	20 814 732 980	18 491 767 542	2 322 965 438
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	11 163 409 070	3 540 207 756	7 623 201 314	11 163 409 070	3 540 207 756	7 623 201 314
Titre 3. Dépenses de biens et services	9 111 323 910	12 461 571 463	-3 350 247 553	9 111 323 910	12 461 571 463	-3 350 247 553
Titre 4. Dépenses de transfert	540 000 000	439 988 323	100 011 677	540 000 000	439 988 323	100 011 677
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	2 050 000 000	-2 050 000 000	0	2 050 000 000	-2 050 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **20 814 732 980 FCFA**, le budget du programme « Affaires Etrangères » a été exécuté pour un montant de **18 491 767 542 F CFA**, soit un taux d'exécution de **88,8%**. L'écart observé de **2 322 965 438 F CFA** est imputable essentiellement à la non levée de la réserve obligatoire et au plafonnement des dépenses courantes dans le cadre de la régulation budgétaire induite par la contraction des ressources de l'Etat. Le taux d'exécution des crédits nets de la réserve obligatoire (**509 566 195 FCFA**) ressort à **91,1%**.

- Titre 2-dépenses de personnel : **3 540 207 756 F CFA** ont été exécutés sur **11 163 409 070 F CFA** inscrits. L'écart de **7 623 201 314 F CFA** représente le montant de la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère en charge du Budget.

- Titre 3-dépenses de biens et services : **12 461 571 463 F CFA** ont été consommés contre une dotation de **9 111 323 910 F CFA**. Le dépassement de **4 534 263 641 F CFA** est lié à la prise en charge des dépenses obligatoires des missions diplomatiques non prises en compte lors de la programmation budgétaire.
- Titre 4-dépenses de transferts : **439 988 323 F CFA** ont été ordonnancés sur une inscription de **540 000 000 F CFA**, soit un taux d'exécution de **81,5%**. L'écart de **100 011 677 F CFA** s'explique par la non levée de la réserve obligatoire et par le plafonnement des dépenses consécutif à la baisse des ressources de l'Etat.

Titres 5-dépenses d'investissement : **2 050 000 000 F CFA** ont été exécutés par rapport à l'enveloppe exceptionnelle octroyée au programme par les autorités. Ce montant a servi à l'acquisition du siège de l'Ambassade du Gabon au Maroc et à la réhabilitation et sécurisation de la Chancellerie du Gabon près du Royaume de Belgique.

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action 1 Conduite et Coordination de l'Action diplomatique	0	0		-46 011 677	0	0	-46 011 677
Action 2 Promotion de la paix et de la sécurité internationale	0	0	46 011 677	0	0	0	46 011 677
Total des mouvements	0	0	46 011 677	-46 011 677	0	0	0

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Un mouvement de fongibilité a été effectué du titre 4 de l'action 1 « Conduite et coordination de l'action diplomatique » vers le titre 3 de l'action 2 « Promotion de la paix et de la sécurité internationale » au titre de la prise en charge des arriérés 2015 de la convention entre le Ministère en charge des Affaires Etrangères et la compagnie d'assurance-AXA pour la couverture médicale du personnel diplomatique.

Virements

Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
1.108. Programme Intégration Africaine et Coopération Internationale	1.101. Programme Affaires Etrangères	4	+68 070 952	+68 070 952
1.108. Programme Intégration Africaine et Coopération Internationale	1.101. Programme Affaires Etrangères	3	+151 408 451	+151 408 451
1.115. Programme Affaires Consulaires	1.101. Programme Affaires Etrangères	3	+13 961 921	+13 961 921
Programme Pilotage et Soutien	1.101. Programme Affaires Etrangères	3	131 955 487	131 955 487
Total des virements			+365 396 811	+365 396 811
dont Titre 2			0	0
dont Titre 3			+297 325 859	+297 325 859
dont Titre 4			+68 070 952	+68 070 952
dont Titre 5			0	0

Explication des impacts de chaque virement :

Tous les virements concernent le règlement de la convention entre le Ministère en charge des affaires étrangères et la compagnie d'assurance-AXA pour la couverture médicale du personnel diplomatique.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
1.101. Programme Affaires Etrangères	14.521 gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	2	-8 016 122 361	-8 016 122 361
23.780 Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.101. Programme Affaires Etrangères	2	+392 921 042	+392 921 042
23.780 Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.101. Programme Affaires Etrangères	3	-40 000 000	-40 000 000
23.780 Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.101. Programme Affaires Etrangères	3	+3 887 345 896	+3 887 345 896
23.780 Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.101. Programme Affaires Etrangères	5	+2 050 000 000	+2 050 000 000
Total des transferts			- 1 725 855 423	- 1 725 855 423
dont Titre 2			+7 623 201 314	+7 623 201 314
dont Titre 3			+3 847 345 896	+3 847 345 896
dont Titre 4			0	0
dont Titre 5			+2 050 000 000	+2 050 000 000

Explication des impacts de chaque transfert :

Le montant net des transferts du programme « Affaires Etrangères » est de **-1 725 855 423 F CFA**. Il s'explique ainsi qu'il suit :

- Titre 2 : **7 623 201 314 F CFA**, solde des crédits reçus pour l'ajustement budgétaire de la MONP (**392 921 047 F CFA**) et des crédits transférés au Ministère en charge du Budget pour la couverture de la solde permanente (**8 016 122 361 F CFA**) ;
- Titre 3 : **3 847 345 896 F CFA** issus des dotations additionnelles pour les ambassades (**+3 887 345 896 F CFA**), atténués par le montant des crédits (**-40 000 000 F CFA**) envoyés au programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » ;
- Titre 5 : **2 050 000 000 F CFA** de transferts reçus pour, d'une part, les travaux de réhabilitation et de sécurisation de la chancellerie du Gabon au Royaume de Belgique et, d'autre part, pour l'acquisition du siège de l'ambassade du Gabon au Maroc.

Annulations

Les crédits disponibles dans le Programme « Affaires Etrangères » ont été proposés en annulation.

Reports

Les crédits du Programme « Affaires Etrangères » n'ont pas fait l'objet de report.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	283	282	282	1	0	-1	281
Permanents	281	280	280	1	0	-1	279
Non permanents	2	2	2	0	0	0	2
Agents de catégorie B	50	50	50	0	0	0	50
Permanents	50	50	50	0	0	0	50
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	10	10	10	0	0	0	10
Permanents	8	8	8	0	0	0	8
Non permanents	2	2	2	0	0	0	2
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	343	342	342	1	0	-1	341
Main d'œuvre non permanente	157	157	157	0	0	0	157
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	500	499	499	1	0	-1	498

Explication des évolutions :

L'effectif du programme « Affaires Etrangères » est stable d'une année à l'autre. Toutefois, il est à signaler que les effectifs au 31 décembre 2016, des unités opérationnelles déconcentrées ne sont pas déterminés.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Il n'y a pas d'opérateur dans le champ du programme « Affaires Etrangères ».

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a) - (c)	CP (b) - (d)
Masse salariale des emplois de l'administration	11 163 409 070	11 163 409 070	3 540 207 756	3 540 207 756	7 623 201 314	7 623 201 314
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	11 163 409 070	11 163 409 070	3 540 207 756	3 540 207 756	7 623 201 314	7 623 201 314

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits consommés correspondent aux salaires de la main d'œuvre non permanente, des personnels locaux des missions diplomatiques et à la part patronale des cotisations sociales de ces personnels.

L'écart entre les crédits ouverts et les crédits consommés (**7 623 201 314 F CFA**) représente essentiellement les crédits de la solde permanente, exécutés de manière centralisée au Ministère en charge du Budget.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a) - (c)	CP (b) - (d)
AC TION 1 : Conduite et Coordination de l'Action diplomatique	8 311 323 910	8 311 323 910	12 434 179 063	12 434 179 063	-4 122 855 153	-4 122 855 153
Fonctionnement UO Coordination Diplomatique	76 392 840	76 392 840	54 350 017	54 350 017	22 042 823	22 042 823
Fonctionnement UO Déconcentrées	6 470 724 861	6 470 724 861	9 198 274 723	9 198 274 723	-2 727 549 862	-2 727 549 862
Assurance maladie	600 000 000	600 000 000	0	0	600 000 000	600 000 000
Frais de scolarité	1 137 830 075	1 137 830 075	2 200 562 323	2 200 562 323	-1 062 732 248	-1 062 732 248
Fonctionnement des missions permanentes de New York et Addis Abeba	0	0	970 992 000	970 992 000	-970 992 000	-970 992 000
Participation aux rencontres statutaires (Comité consultatif des Nations Unies)	26 376 134	26 376 134	10 000 000	10 000 000	16 376 134	16 376 134
AC TION 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationale	800 000 000	800 000 000	27 392 400	27 392 400	772 607 600	772 607 600
Fonctionnement des missions permanentes de New York et Addis Abeba	770 645 102	770 645 102	0	0	770 645 102	770 645 102
Fonctionnement UO Francophonie	29 354 898	29 354 898	18 892 400	18 892 400	10 462 498	10 462 498
Participation à la 98ème session du conseil permanent de la Francophonie	0	0	8 500 000	8 500 000	-8 500 000	-8 500 000
Total des crédits de titre 3	9 111 323 910	9 111 323 910	12 461 571 463	12 461 571 463	-3 350 247 553	-3 350 247 553

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Action 1 : Conduite et Coordination de l'Action diplomatique : 12 434 179 063 FCFA

Les crédits exécutés dans le cadre de cette action concernent le fonctionnement de l'UO « Conduite et coordination de l'action diplomatique » (**54 350 017 FCFA**), le fonctionnement des UO déconcentrées (**9 198 274 723 FCFA**), le fonctionnement des Missions Permanentes de New York et Addis-Abeba (**970 992 000 FCFA**) et le paiement des frais de scolarité des enfants des diplomates (**2 200 562 323 FCFA**).

Cette exécution intègre également la tenue du comité consultatif des Nations Unies pour un montant de **10 000 000 FCFA**.

Action 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationale : 27 392 400 FCFA

Les crédits exécutés dans le cadre de cette action concernent le fonctionnement de l'UO Francophonie (18 892 400 FCFA) et la participation du Gabon à la 98^{ème} session du conseil permanent de la Francophonie (8 500 000 FCFA).

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a) - (c)	CP (b) - (d)
AC TION 1 : Conduite et Coordination de l'Action diplomatique	200 000 000	200 000 000	439 988 323	439 988 323	-239 988 323	-239 988 323
Commission de l'Union Africaine	-	-	369 000 000	369 000 000	-	-
Organisation Internationale de la Francophonie	-	-	70 988 323	70 988 323	-	-
AC TION 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationale	340 000 000	340 000 000	-	-	340 000 000	340 000 000
Total des crédits de titre 4	540 000 000	540 000 000	439 988 323	439 988 323	100 011 677	100 011 677

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :**Action 1 : Conduite et Coordination de l'Action diplomatique : 439 988 323 FCFA**

Les crédits exécutés au titre de cette action sont destinés à la commission de l'Union Africaine (369 000 000 FCFA) et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (70 988 323 FCFA).

Action 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationale 0 FCFA

La dotation budgétaire de 340 000 000 FCFA inscrite dans la loi de finances 2016 n'a pas été exécutée en 2016.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans la LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a) - (c)	CP (b) - (d)
AC TION 1 : Conduite et Coordination de l'Action diplomatique	-	-	2 050 000 000	2 050 000 000	-2 050 000 000	-2 050 000 000
Acquisition de la résidence officielle de l'Ambassade du Gabon au Maroc	-	-	1 850 000 000	1 850 000 000	-1 850 000 000	-1 850 000 000
Travaux de réhabilitation et de sécurisation de la Chancellerie du Gabon près le Royaume de Belgique	-	-	200 000 000	200 000 000	-200 000 000	-200 000 000
AC TION 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationale	-	-	-	-	-	-
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
Total des crédits de titre 5	-	-	2 050 000 000	2 050 000 000	-2 050 000 000	-2 050 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

La dotation budgétaire exceptionnelle reçue par le programme, en cours d'année, a servi aux travaux de réhabilitation et de sécurisation de la Chancellerie du Gabon près le Royaume de Belgique et à l'acquisition de la résidence officielle de l'Ambassade du Gabon au Maroc tel qu'indiqué dans le tableau.

PROGRAMME INTEGRATION AFRICAINNE ET COOPERATION INTERNATIONALE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme « Intégration Africaine et Coopération Internationale », dont le responsable est le Commissaire Général à l'intégration régionale, est axé sur un renforcement de la coopération entre le Gabon et ses partenaires tant bilatéraux que multilatéraux. Il vise également la mise en place de politiques efficaces et contrôlées de notre pays en rapport avec les programmes d'intégration développés au sein des différentes institutions de notre sous-région africaine.

Le programme recouvre :

- l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales en matière de coopération, d'intégration régionale et de droit de la mer ;
- le suivi de la mise en application des dispositions des conventions internationales dont le Gabon fait partie ;
- la négociation et la captation, au bénéfice du Gabon, des opportunités offertes par le domaine de la coopération.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Intégration régionale et sous-régionale

L'action recouvre :

- la définition des politiques nationales en matière d'intégration régionale ;
- la vulgarisation des différentes politiques d'intégration régionale auprès des départements sectoriels, des administrations, des populations et des opérateurs économiques intervenant dans différents domaines ;
- la coordination des actions des sectoriels afin d'assurer une cohérence des politiques nationales en matière d'intégration régionale.

ACTION N° 2 : Coopération bilatérale et multilatérale

L'action recouvre :

- la définition des politiques nationales en matière de coopération bilatérale et multilatérale ;
- la vulgarisation de ces différentes politiques de coopération auprès des départements sectoriels, des populations et des opérateurs économiques ;
- la coordination des sectoriels pour toutes les questions de coopération ;
- le renforcement du domaine de la coopération.

Pour la Direction Générale des Droits de la Mer (DGDM), les textes de référence régissant son fonctionnement sont :

- le Décret 1771/PR/MDCUDM du 4 novembre 1985 qui la crée la DGDM ;
- le Décret n°652/PR/MAECF du 21 mai 2003 qui rattache la DGDM officiellement au Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de la Francophonie ;
- le Décret n°456/PR/MAECIFNIR du 19 avril 2013 ;
- la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer qui est un manuel complet de procédures sur tous les usages de la mer.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Dès son accession à la magistrature suprême, le Président de la République a engagé le pays dans de profondes réformes. L'un des axes majeurs de ces réformes est la nouvelle vision de la politique étrangère du Gabon, qui conformément au Plan Stratégique du Gabon Emergent, s'articule sur les quatre missions à savoir :

- mobiliser les ressources extérieures ;
- préserver l'intégrité territoriale ;
- faire entendre la voix du Gabon à l'extérieur ;
- conforter la présence du Gabon sur la scène internationale.

La diplomatie gabonaise visera à étendre son champ d'influence, notamment par la diversification de ses partenariats au plan économique. Elle intégrera les relations et partenariats bilatéraux, les politiques d'intégration

régionale et confortera la visibilité et la crédibilité du Gabon dans les tribunes de la diplomatie multilatérale avec un large spectre d'institutions (CEMAC, Commission du Golfe de Guinée, CEEAC, Union Africaine, OCI, ONU, UE, ACP...).

Elle aura enfin une forte indination en faveur du développement économique, avec un rôle clé dans diversification des partenariats économiques.

ENJEUX

Il s'agit de :

- Assurer la coordination des différentes administrations dans le domaine de la coopération internationale ;
- Faire de la coopération internationale et de l'intégration régionale un moteur de développement économique et humain.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif N°1 : D'ici à fin 2018, être parvenu à réaliser le Programme Economique Régional de la CEMAC-volet Gabon à 60% ;

Objectif N°2 : D'ici à fin 2018, être parvenu à mettre en place trois nouvelles zones de coprosperité avec la Guinée Equatoriale, le Congo et Sao Tomé & Principe ;

Objectif N°3 : D'ici à fin 2018, être parvenu à détecter 250 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'aide publique au développement ;

Objectif N°4 : D'ici à fin 2018, être parvenu à signer 6 nouveaux accords de coopération internationale dans le cadre des trois piliers du PSGE ;

Objectif N° 5 : D'ici à fin 2018 être parvenu à faire évaluer le Gabon dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) ;

Objectif N°6 : D'ici à fin 2018, être parvenu à développer la coopération maritime avec des pays cibles et des organismes internationaux en charge des questions marines et maritimes (ONU, FAO, OMI, UNESCO, PNUE, UA, CEEAC, Commission du Golfe de Guinée).

OBJECTIF N°7 : D'ici à fin 2018, être parvenu à délimiter les espaces maritimes sous juridiction du Gabon et à fixer les frontières maritimes et terrestres avec les pays limitrophes (Congo, Sao-Tomé, Cameroun et Guinée Equatoriale).

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à fin 2018, être parvenu à réaliser le Programme Economique Régional de la CEMAC-volet Gabon à 60%

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le Programme Economique Régional est validé et la Commission Nationale de l'Intégration Régionale (CNIR) et la Cellule Nationale du Programme Economique Régional (CNPE) sont mises en place et sont opérationnelles ;
- Résultat annuel N°2 : le Programme Economique Régional est mis en œuvre à 30 %.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : la CNIR et la CNPE ne sont pas encore mises en place ;
- Résultat annuel N°2 : le taux actuel de mise en œuvre du PER volet GABON est indéterminé.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place de la Commission Nationale de l'Intégration Régionale et de la Cellule Nationale du Programme Economique Régional	%	0	33	100	33	- 67	100	-
Taux de mise œuvre du Programme Economique Régional	%	0	0	30	ND	ND	30	60

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : la CNIR et la CNPE n'ont pas été mises en place car il fallait, pour y parvenir, réactiver et compléter le réseau des points focaux ; faire un état des lieux sur chaque projet. Malheureusement, plusieurs chefs de projet des ministères n'ont pas souhaité fournir des informations au CIR sur les projets sectoriels dont ils ont la charge.

Par ailleurs, plusieurs interlocuteurs appartenant à des cabinets ministériels se sont désengagés de la démarche lorsqu'ils ont été amenés à quitter leur fonction, suite au remaniement du Gouvernement.

Les ressources financières faisant défaut en raison d'un détournement par le Responsable de l'Unité Opérationnelle (RUO) des crédits alloués aux objectifs, les rencontres avec les différents points focaux n'ont pu être réalisées.

Résultat annuel N°2 : le résultat annuel n'a pas été déterminé faute de connaissance du niveau d'avancement des projets et de missions de terrain devant permettre de vérifier l'effectivité des projets réalisés.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à fin 2018, être parvenu à mettre en place trois nouvelles zones de coprosperité avec la Guinée Equatoriale, le Congo et Sao Tomé & Principe

Niveau de réalisation du résultat annuel

Rappel du résultat attendu

- L'accord instaurant une zone de coprosperité avec la Guinée Equatoriale est signé

Résultat annuel effectivement atteint

- L'accord n'a pas été signé, seule l'organisation du projet a été mise en place.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans les négociations avec la Guinée Equatoriale dans le cadre de la mise en place d'une zone de coprosperité	%	0	10	60	10	-50	80	100
Nombre de nouvelles zones de coprosperité mises en place	Nombre	0	0	1	0	-1	1	3

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Aucune zone de coprosperité n'est créée à ce jour et des négociations n'ont pas encore réellement été initiées à ce sujet, bien que des initiatives aient été prises, notamment :

- la mise en place d'un comité de pilotage Gabon/Guinée Equatoriale ;
- la création d'un fichier point focal avec l'identification de l'ensemble des interlocuteurs sectoriels à mobiliser lors des négociations ;
- la séance de travail avec la Direction Générale des Affaires Juridiques afin de faire le point sur la coopération entre le Gabon et la Guinée Equatoriale.

Les activités spécifiques prévues dans le plan d'actions n'ont pas pu être financées (mission en zone frontalière, atelier de travail administration/opérateurs économiques/société civile) car les choix de gestion du RUO ont été de privilégier les dépenses de fonctionnement courant (fournitures, carburant). Ce qui explique le niveau d'avancement du projet de 10%, bien en deçà des prévisions.

Dans le PAP 2017, le Programme s'est engagé à faire signer un accord de mise en place d'une zone de coprosperité en 2017 et un autre accord en 2018. Il s'agit d'une erreur. La signature avec la Guinée Equatoriale devrait, en réalité, être la première à intervenir mais pas avant 2018.

Les ressources financières faisant défaut en raison d'un détournement par le Responsable de l'unité opérationnelle (RUO) des crédits alloués à l'atteinte des objectifs, les rencontres avec les différents points focaux n'ont pu avoir lieu.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : D'ici à fin 2018, être parvenu à détecter 250 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 50 nouvelles opportunités d'investissements directs étrangers ont été détectées ;
- Résultat annuel N°2 : 50 bourses de coopération ont été obtenues pour des étudiants gabonais ;
- Résultat annuel N°3 : 100 nouveaux coopérants enseignants et médecins exercent au Gabon ;
- Résultat annuel N°4 : 30 places pour des étudiants Gabonais ont été obtenues dans des facultés de médecine à Cuba.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 60 opportunités d'investissements directs étrangers ont été détectées ;
- Résultat annuel N°2 : 71 bourses de coopération ont été obtenues pour des étudiants gabonais dans le cadre de l'APD ;
- Résultat annuel N°3 : 68 coopérants médecins exercent au Gabon ;
- Résultat annuel N°4 : 250 places pour des étudiants Gabonais ont été obtenues dans des facultés de médecine de Cuba.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées	IDE	0	ND	50	60	+10	50	250
Nombre de bourses de coopération obtenues pour des étudiants gabonais dans le cadre de l'APD	Bourse	0	ND	50	71	+21	50	100
Nombre de nouveaux coopérants enseignants et médecins exerçant au Gabon	Coopérant	0	7	100	68	-32	100	300
Nombre de places pour des étudiants Gabonais obtenues dans des facultés de médecine de Cuba	Place obtenue	0	300	30	250	+220	25	80

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : les foras thématiques dont le corps diplomatique accrédité en République gabonaise a bénéficié et l'action des ambassades gabonaises à l'étranger ont permis la détection de 60 opportunités d'investissements directs étrangers (IDE) contre une prévision de 50

Résultat annuel N°2 : le nombre de bourses dans le cadre de l'APD a dépassé la cible de 21 bourses ; soit 60 bourses du Maroc ; 3 bourses de la Turquie, 3 bourses de la Corée, 3 bourses de la Chine, 1 bourse de la Russie et 1 bourse de Cuba.

Résultat annuel N°3 : le nombre de nouveaux coopérants médecins exerçant au Gabon est de 68 médecins dont 39 venus de Cuba et 29 de la Chine. Cependant, 14 médecins cubains sont toujours en attente de leurs billets d'avion. En ce qui concerne les enseignants, les pays sollicités ont marqué leur accord de principe et sont en attente d'accords y relatifs.

Résultat annuel N°4 : concernant le nombre de places pour des étudiants gabonais dans des facultés de médecine de Cuba, 250 places ont été offertes contre 30 prévues. Cependant, aucun étudiant n'a été envoyé par le Gabon.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : D'ici à fin 2018, être parvenu à signer 6 nouveaux accords de coopération internationale dans le cadre des trois piliers du PSGE

Niveau de réalisation du résultat annuel

Rappel du résultat attendu

- 2 nouveaux accords de coopération internationale sont signés ou de nouveaux partenariats sont établis dans le cadre des piliers : Gabon vert (Norvège) et Gabon des services (Singapour).

Résultat annuel atteint

- Aucun nouvel accord de coopération internationale n'a été signé.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux accords de coopération internationale signés ou de nouveaux partenariats établis dans le cadre des trois piliers du PSGE	Nombre	0	0	2	0	-2	4	6

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Les saisines effectuées, dans le cadre des 2 nouveaux accords de coopération internationale avec la Norvège (Gabon vert) et Singapour (Gabon des services), sont restées sans suite. En raison de l'insuffisance de crédits, aucune mission n'a pu être effectuée à cet effet.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : D'ici à fin 2018 être parvenu à faire évaluer le Gabon dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP)

Niveau de réalisation du résultat annuel

Rappel du résultat attendu

- Le rapport sur les recommandations de réformes de politiques relatives aux conclusions de l'équipe d'évaluation après consultation du Gouvernement du Gabon dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) est élaboré et disponible

Résultat annuel atteint

- Le projet n'a pu être ajusté et finalisé car toujours en examen au niveau du Gouvernement.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du Rapport sur les recommandations de réformes de politiques relatives aux conclusions de l'équipe d'évaluation après consultation du Gouvernement du Gabon dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs	%	0	50	50	0	-50	80	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

La non atteinte du résultat est due au fait que les remarques du Gouvernement sur le rapport sont toujours attendues.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : D'ici à fin 2018, être parvenu à développer la coopération maritime avec des pays cibles et des organismes internationaux en charge des questions marines et maritimes (ONU, FAO, OMI, UNESCO, PNUE, UA, CEEAC, Commission du Golfe de Guinée)

Niveau de réalisation du résultat annuel

Rappel du résultat attendu

- 3 nouveaux accords ou partenariats de coopération maritime auront été signés.

Résultat annuel atteint

- 2 nouveaux accords ou partenariats de coopération maritime ont été signés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux accords de coopération maritime signés	Nombre	0	3	6	2	- 4	9	12

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le premier accord signé est relatif à la participation du Gabon à la Réunion des Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer et le deuxième accord signé est relatif à la participation du Gabon à la session annuelle de l'Autorité Internationale des Fonds Marins.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : D'ici à fin 2018, être parvenu à délimiter les espaces maritimes sous juridiction du Gabon et à fixer les frontières maritimes et terrestres avec les pays limitrophes (Congo, Sao-Tomé, Cameroun et Guinée Equatoriale).

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : un accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres entre le Gabon et le Congo aura été élaboré et négocié à 50% ;
- Résultat annuel N°2 : le Projet d'extension du plateau continental du Gabon aura connu une avancée de 50 %.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : les négociations sur l'accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres entre le Gabon et le Congo n'ont pas eu lieu ;
- Résultat annuel N°2 : le Projet d'extension du plateau continental du Gabon n'a pas connu d'avancée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement des négociations de l'accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres avec le Congo	%	NA	30	50	0	-50		100
Taux d'avancement du projet d'extension du plateau continental du Gabon	%	0	30	50	0	-50		100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : les négociations concernant la délimitation des frontières maritimes et terrestres entre le Gabon et le Congo n'ont pas eu lieu au cours de l'année 2016, faute de financements.

Résultat annuel N°2 : le projet d'extension du plateau continental du Gabon n'a pas fait l'objet de suivi, faute de financements devant permettre de prendre part aux sessions de la commission des limites du plateau continental aux Nations Unies.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) – (d)
N°1.108.1 Intégration régionale et sous régionale	403 837 531	333 321 850	70 515 681	403 837 531	333 321 850	70 515 681
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	53 424 000	33 929 000	19 495 000	53 424 000	33 929 000	19 495 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 413 531	47 892 850	2 520 681	50 413 531	47 892 850	2 520 681
Titre 4. Dépenses de transfert	300 000 000	251 500 000	48 500 000	300 000 000	251 500 000	48 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°1.108.2 Coopération bilatérale et multilatérale	403 871 312	139 817 673	264 053 639	403 871 312	139 817 673	264 053 639
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	25 068 000	10 854 000	14 214 000	25 068 000	10 854 000	14 214 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	150 401 912	74 810 864	75 591 048	150 401 912	74 810 864	75 591 048
Titre 4. Dépenses de transfert	228 401 400	54 152 809	174 248 591	228 401 400	54 152 809	174 248 591
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme N°1.108 Intégration africaine et coopération internationale	807 708 843	473 139 523	334 569 320	807 708 843	473 139 523	334 569 320
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>	-	-	-	-	-	-
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	78 492 000	44 783 000	33 709 000	78 492 000	44 783 000	33 709 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 815 443	122 703 714	78 111 729	200 815 443	122 703 714	78 111 729
Titre 4. Dépenses de transfert	528 401 400	305 652 809	222 748 591	528 401 400	305 652 809	222 748 591
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Le Programme « Intégration Africaine et Coopération Internationale » (IACI) a bénéficié d'une dotation budgétaire de **807 708 843 F CFA** pour l'exercice 2016. Sur l'ensemble des crédits alloués, un montant de **473 139 523 F CFA** a été ordonnancé, soit un taux d'exécution de **58,6 %**. L'écart de **334 569 320 F CFA** observé est imputable principalement à la non levée de la réserve obligatoire couplée aux mesures supplémentaires de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

L'exécution des crédits du programme par titre se décline ainsi qu'il suit :

- Titre 2 : sur **78 492 000 F CFA** alloués, **44 783 400 F CFA** ont été exécutés, soit **57%** des prévisions. L'écart de **33 709 000 F CFA** se justifie par la gestion de la solde permanente de manière centralisée au Ministère en charge du budget.
- Titre 3 : sur **200 815 443 F CFA** inscrits, **122 703 714 F CFA** ont été exécutés, soit **61,1%** de la dotation. L'écart de **78 111 729 F CFA** se justifie par les mesures de régulation budgétaire évoquées plus haut.

- Titre 4 : sur **528 401 400 F CFA** alloués, **305 652 809 F CFA** ont été exécutés, soit **57,8%** de l'enveloppe budgétaire. L'écart de **222 748 591 F CFA** est imputable aux mesures de régulation budgétaires évoquées plus haut.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas eu de mouvements entre actions et titres au sein du Programme IACI (fongibilité) en 2016.

Virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
1.108. Programme Intégration Africaine et Coopération Internationale	1.101 Programme Affaires Etrangères	4	-68 070 952	-68 070 952
1.108 Programme Intégration Africaine et Coopération Internationale	1.101 Programme Affaires Etrangères	3	-151 408 451	-151 408 451
Total des virements			-219 479 403	-219 479 403
dont Titre 2			0	0
dont Titre 3			-219 479 403	-219 479 403
dont Titre 4			0	0
dont Titre 5			0	0

Explication des impacts de chaque virement :

Tous les virements concernent le règlement de la convention entre le Ministère en charge des Affaires Etrangères et la compagnie d'assurance-AXA pour la couverture médicale du personnel diplomatique.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
1.108 Programme Intégration Africaine et Coopération Internationale	14.521 Gestion des dépenses publique et contrôle des ressources	2	-43 646 500	-43 646 500
1.108 Programme Intégration Africaine et Coopération Internationale	23.780 Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	2	-136 500	-136 500
23.780 Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme Intégration Africaine et Coopération Internationale	2	+10 074 000	+10 074 000
Total des transferts			-33 709 000	-33 709 000
dont Titre 2			-33 709 000	-33 709 000
dont Titre 3			0	0
dont Titre 4			0	0
dont Titre 5			0	0

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme IACI a reçu **10 074 000 F CFA** dans le cadre de l'ajustement de la main d'œuvre non permanente et a transféré **43 783 000 F CFA** aux programmes « 14.521 Gestion des dépenses publique et contrôle des ressources » et « 23.780 Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » pour la couverture de la solde permanente.

Annulations

Les crédits disponibles dans le programme IACI ont été proposés en annulation.

Reports

Les crédits du Programme IACI n'ont pas fait l'objet de report.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	-	57	57	0	0	0	57
Permanents	-	57	57	0	0	0	57
Non permanents	-	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	-	2	2	0	0	0	2
Permanents	-	2	2	0	0	0	2
Non permanents	-	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	-	2	2	0	0	0	2
Permanents	-	2	2	0	0	0	2
Non permanents	-	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	-	0	0	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente	-	13	13	0	0	0	13
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	-	74	74	0	0	0	74

Explication des évolutions :

Les effectifs du programme IACI n'ont pas connu d'évolution.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Le programme IACI n'a pas d'opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a) - (c)	CP (b) - (d)
Masse salariale des emplois de l'administration	78 492 000	78 492 000	44 783 000	44 783 000	33 709 000	33 709 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	78 492 000	78 492 000	44 783 000	44 783 000	33 709 000	33 709 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits consommés correspondent aux vacances payées à l'Ecole de Préparation aux Carrières Administratives (**18 000 000 F CFA**) pour la formation des agents du programme et au personnel de la main d'œuvre non permanente (**26 783 000 F CFA**).

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a) - (c)	CP (b) - (d)
AC TION 1 : Intégration régionale et sous régionale	50 413 531	50 413 531	47 892 850	47 892 850	2 520 681	2 520 681
Fonctionnement des services	50 413 531	50 413 531	47 892 850	47 892 850	2 520 681	2 520 681
AC TION 2 : Coopération bilatérale et multilatérale	150 401 912	150 401 912	74 810 864	74 810 864	75 591 048	75 591 048
Fonctionnement des services			38 535 244	38 535 244		
Missions statutaires (fonds marins, droit de la mer)			32 070 300	32 070 300		
Missions statutaires (TICAD)			4 205 320	4 205 320		
Total des crédits de titre 3	200 815 443	200 815 443	122 703 714	122 703 714	78 111 729	78 111 729

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Action 1 : Intégration régionale et sous-régionale : 47 892 850 F CFA

Cette action qui est portée par l'UO « Intégration régionale » a connu un taux d'exécution des crédits 95%. Il est à noter que les crédits ordonnancés dans ce cadre, l'ont été sans l'approbation du RPROG. Ils ont été entièrement réglés mais n'ont uniquement servi qu'au fonctionnement courant des services au détriment des activités prévues pour l'atteinte des objectifs.

Action 2 : Coopération bilatérale et multilatérale : 74 810 864 F CFA

Cette action, portée conjointement par l'UO « Coopération économique et technique » (**52 161 457 F CFA**) et par l'UO « Coopération maritime » (**22 649 407 F CFA**), a connu un taux d'exécution des crédits de **49,7%**. Les crédits consommés ont été répartis entre le fonctionnement des services (**38 535 244 F CFA**) et les missions statutaires (**36 275 620 F CFA**) prévues dans les PBI et DPG.

Pour ce qui est des missions, il s'agit principalement de :

- la 26ème réunion des états parties à la convention des nations unies sur le droit de la mer (New-York, Juin 2016) ;
- la 22ème session annuelle de l'autorité internationale des fonds marins (Jamaïque, juillet 2016);
- les deux réunions Ministérielles préparatoires du TICAD VI.

Les deux premières missions ont directement contribué à l'atteinte de l'objectif n°6 du PAP 2016 « *D'ici à fin 2018, être parvenu à développer la coopération maritime avec des pays cibles et des organismes internationaux en charge des questions marines et maritimes (ONU, FAO, OMI, UNESCO, PNUE, UA, CEEAC, Commission du Golfe de Guinée)* ».

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a) - (c)	CP (b) - (d)
AC TION 1 : Intégration régionale et sous régionale	300 000 000	300 000 000	251 500 000	251 500 000	48 500 000	48 500 000
Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP)			75 000 000	75 000 000		
Identification et évaluation des projets économiques intégrateurs			176 500 000	176 500 000		
AC TION 2 : Coopération bilatérale et multilatérale	228 401 400	228 401 400	54 152 809	54 152 809	174 248 591	174 248 591
Tribunal International du Droit de la Mer			2 152 809	2 152 809		
Journée Mondiale des Océans			17 000 000	17 000 000		
Tournée au Gabon			35 000 000	35 000 000		
Total des crédits de titre 4	528 401 400	528 401 400	305 652 809	305 652 809	222 748 591	222 748 591

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

L'exécution des crédits de transfert se présente ainsi qu'il suit :

Action 1 : Intégration régionale et sous-régionale : 251 500 000 F CFA répartis en :

- subvention au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) : **75 000 000 FCFA** ;
- identification et évaluation des projets économiques intégrateurs : **176 500 000 FCFA**.

Seule la subvention du MAEP a été effectivement décaissée au profit des projets y relatifs. Quant au reste de la dotation, elle a été décaissée pour d'autres fins que seul le RUO de l'année 2016 peut expliquer, les cotisations internationales restant impayées.

Action 2 : Coopération bilatérale et multilatérale : 54 152 809 FCFA répartis comme suit :

- Tribunal International du Droit de la Mer : **1 233 855 FCFA** au titre du paiement de la contribution 2015/2016 ;
- Autorité Internationale des Fonds Marins : **918 954 FCFA** au titre du paiement de la contribution 2015/2016.

Le reste de la dotation budgétaire exécutée a servi à d'autres fins. Les dossiers d'engagements y relatifs n'ont pas été validés par le RUO. Seul le RBOP de l'année 2016 peut en justifier l'utilisation.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Programme IACI n'a pas bénéficié de crédits d'investissement en 2016.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Le programme IACI ne comportait pas d'Opérateurs en 2016.

PROGRAMME AFFAIRES CONSULAIRES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Affaires consulaires » piloté par l'Ambassadeur, Directeur Général des Affaires Consulaires est chargé de la gestion de toutes questions relatives à l'application de la Convention de Vienne de 1963 sur les relations consulaires et de toutes questions connexes. Il s'agit plus précisément de :

- assurer la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Vienne sur les relations consulaires et les accords internationaux relatifs à l'action consulaire ;
- assurer le suivi de l'activité des postes consulaires et/ou des missions diplomatiques en matière consulaire ainsi que des relations avec les postes consulaires étrangers accrédités en République gabonaise ;
- procéder au recensement et à l'immatriculation des gabonais établis à l'étranger ;
- créer des procédures visant à assurer la mise en œuvre de la protection des gabonais établis ou de passage à l'étranger ;
- assurer le regroupement et l'évacuation des ressortissants gabonais en cas de crise dans le pays d'accueil ;
- rechercher, dans l'intérêt des familles, le rapatriement des indigents, la protection des détenus, l'aide sociale et l'exercice par les expatriés de leurs droits civiques ;
- assurer le suivi de toutes questions relatives au contentieux en matière consulaire ;
- assurer le suivi de l'application des mesures d'entraide judiciaire et administrative en droit de la famille ;
- procéder à l'authentification (DGAC) et à la légalisation (postes et sections consulaires) des actes administratifs et des actes d'état civil ;
- coordonner la délivrance des visas d'entrée sur le territoire par les postes diplomatiques et consulaires gabonais ;
- coordonner et suivre les questions migratoires en concertation avec les administrations compétentes ;
- évaluer et mettre en place des mécanismes relatifs à l'aide à la réinsertion des Gabonais de l'étranger, candidats au retour, par le biais d'informations et de conseils ;
- mettre en place des procédures en matière de délivrance de visas, le suivi des recours ;
- fournir des informations aux gabonais se rendant à l'étranger et aux étrangers de passage au Gabon ou souhaitant s'y fixer.

Plusieurs actions ont déjà été menées dans ce sens. Il s'agit notamment de :

- la participation à la mise en place d'un réseau de postes et sections consulaires à travers le monde ;
- la signature de plusieurs accords de réciprocité consulaire et d'accords de partenariat avec des organismes spécialisés ;
- la normalisation des documents administratifs dans l'ensemble du réseau consulaire ;
- le développement du visa électronique et du visa étiquettes autocollantes ;
- la participation active du programme à la définition et à la mise en œuvre des politiques transfrontalières en matière d'immigration ;
- la mise aux normes des questions relatives à l'état civil consulaire.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Offre de services publics aux gabonais à l'étranger

Cette action est portée simultanément par les quatre directions composant la DGAC. En effet, même si la Direction de l'administration consulaire est statutairement chargée de gérer toutes les questions relatives à l'administration, aux relations et aux services consulaires, les autres directions y contribuent également.

ACTION N° 2 : Circulation des personnes

Cette action est portée simultanément par les quatre directions composant la DGAC. En effet, même si la Direction de l'administration consulaire comprend en son sein une division en charge des questions migratoires, les autres directions, de manière complémentaire, agissent en synergie pour faciliter et assurer une meilleure offre en matière de circulation des personnes.

En effet, le programme « Affaires Consulaires » entend améliorer la circulation des personnes en leur accordant des facilités dans la délivrance des visas, en les renseignant mieux sur les opportunités d'investissements, d'emplois ou d'aides sociales et en mettant à leur disposition des outils documentaires adaptés et régulièrement mis à jour.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme « Affaires Consulaires » sont principalement les suivants :

- le nombre croissant de gabonais résidant à l'étranger ainsi que leur mobilité géographique ;
- le nombre croissant de gabonais se rendant à l'étranger sans pour autant être résidant dans le pays d'accueil (tourisme, affaires, études, santé, transit...) ;
- réciproquement, le nombre croissant d'étrangers résidant au Gabon ou s'y rendant pour de courts séjours (tourisme, travail, affaires, études...) ;
- le développement rapide de nouvelles technologies qui bouleverse les modalités de délivrance d'un certain nombre de prestations consulaires (visas et passeports notamment) ;
- une situation de compétences partagées sur la délivrance des passeports et des visas entre la DGAC (Ministère des Affaires étrangères) et la DGD (Ministère de l'Intérieur) ;
- la mutation des problèmes de migration et autres questions transfrontalières connexes (grand banditisme et terrorisme international) ;
- la bonne gestion de l'état civil consulaire pour contribuer à la fiabilité du fichier d'état civil national.

Les attentes des usagers dans ce domaine sont notamment :

- l'amélioration des conditions d'accueil dans les postes consulaires et les sections consulaires d'ambassades (accueil, conditions de confort, délais d'attente pour le dépôt des demandes ou la récupération des dossiers, dialogue courtois avec les usagers, motivation d'un rejet de dossier, d'un refus de prestation, d'un rallongement inhabituel de la durée de traitement d'un dossier... ;
- la réduction des délais de délivrance des prestations consulaires (visas, passeports, état-civil...) ;
- une meilleure information pour pouvoir préparer les voyages depuis et vers le Gabon ;
- une assistance plus efficace en cas de difficulté ponctuelle ou de longue durée rencontrée à l'étranger.

ENJEUX

- permettre à chaque gabonais de bénéficier de la protection de son pays lorsqu'il se trouve à l'étranger, dans le respect des lois du pays d'accueil ;
- garantir à chaque gabonais résidant à l'étranger (GRE) et à chaque étranger désirant se rendre au Gabon une réponse de qualité à ses demandes d'informations, d'établissement d'actes administratifs et de délivrance de visa ;
- en collaboration avec les programmes Administration du territoire et Police nationale, garantir la qualité de l'accueil des gabonais à l'étranger et des étrangers au Gabon grâce à une gestion rationnelle et concertée des flux migratoires.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif N°1 : Avoir élaboré et mis en œuvre une réforme de la carte consulaire.

Objectif N°2 : Etre parvenu à mettre en vigueur les accords de réciprocité aujourd'hui non appliqués et à signer un (1) nouvel accord.

Objectif N°3 : Etre parvenu à créer et à alimenter le fichier des gabonais résidant à l'étranger.

Objectif N°4 : Etre parvenu à créer et à mettre en place un service d'état civil consulaire.

Objectif N°5 : Etre parvenu avec la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration à délivrer les passeports dans les services consulaires.

Objectif N°6 : Avoir mis en œuvre le système électronique de délivrance de visa (E-visa).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Avoir élaboré et mis en œuvre une réforme de la carte consulaire

Niveau de réalisation du résultat annuel

Rappel du résultat attendu

- Taux d'avancement de la démarche de réforme de la carte consulaire : 40%, correspondant à l'élaboration du diagnostic des forces et faiblesses du réseau actuel.

Résultat annuel atteint

- 10% de la démarche de réforme ont été atteints.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche de la réforme	%	NA	10	40	10	-30	60	100 (2020)

Source de données : Direction Générale des Affaires Consulaires

Explication du niveau d'atteinte du résultat

Le taux d'avancement de la démarche de la réforme de la carte consulaire a été atteint à hauteur de 10%. Ce niveau de réalisation correspond à la détermination des critères d'évaluation et au recensement des sources d'information.

L'effectivité de la mise en œuvre de la réforme de la carte du réseau consulaire était fixée à fin 2017. Mais compte tenu des dotations budgétaires insuffisantes d'une part et du manque de collaboration des services extérieurs d'autre part, elle a été reportée pour d'ici à fin 2020.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Etre parvenu à réactiver les accords de réciprocité aujourd'hui non appliqués et à signer un nouvel accord

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : taux d'élaboration du répertoire des accords de réciprocité : 90% (répertoire conçu et développé) ;
- Résultat annuel N°2 : un (1) nouvel accord de réciprocité est signé.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le répertoire a été conçu et développé ;
- Résultat annuel N°2 : aucun accord de réciprocité n'a été signé.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du répertoire des accords de réciprocité	%	10	60	90	100	10	-	-
Nombre de nouveaux accords signés	Nombre	0	2	1	0	-1	-	-

Source de données : Direction Générale des Affaires Consulaires

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le répertoire des accords de réciprocité a été entièrement conçu et développé. Le résultat attendu a été ainsi dépassé de 10%. L'activité relative au toilettage des accords existants n'étant plus d'actualité, l'accent a été mis sur le développement du répertoire des accords de réciprocité.

Résultat annuel N°2 : les ministères techniques concernés par la mise en œuvre des accords n'ont pas exprimé le besoin d'un toilettage desdits accords, parce qu'ils sont toujours en vigueur.

A cet effet, l'intitulé de l'objectif a été revu dans le PAP 2017 dans l'optique d'une nouvelle perspective.

En effet, il s'agira sur la période 2017 à 2020, d'être parvenu à identifier de nouveaux pays et à signer deux (2) nouveaux accords de réciprocité.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Etre parvenu à créer et à alimenter le fichier des GRE

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir élaboré à 60% le dispositif de recueil et de centralisation des données ;
- Résultat annuel N°2 : avoir alimenté le fichier des GRE dans 15 pays.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le dispositif de recueil et de centralisation des données a été élaboré à 100% ;
- Résultat annuel N°2 : le fichier n'a été alimenté dans aucun pays.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du dispositif de recueil et de centralisation des données	%	0	100	30	N/A	-	-	-
Nombre de pays sous juridiction ayant alimenté le fichier	Nombre	NR	NR	15	0	-15	30	48 (2019)

Source de données : Direction Générale des Affaires Consulaires

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : l'application informatique pour l'auto-enregistrement des GRE a été intégralement développée en 2015. Les actions menées en 2016 sont : la formation sur la gestion et l'administration de l'application, la livraison de la documentation y relative (**4 325 964 FCFA**), la réalisation des tests par la DCSI et la sensibilisation partielle des postes et sections consulaires sur le dispositif de recensement à mettre en œuvre.

Résultat annuel N°2 : l'alimentation du fichier n'a pas pu être effectuée en raison de l'absence d'un cadre aménagé susceptible d'héberger l'application informatique et du non règlement du reliquat dû au prestataire (**12 472 169 FCFA**).

L'objectif N°3 se poursuit en 2017, avec pour principale action la présentation officielle de la application informatique. De ce fait, les données du PAP 2017 sont devenues caduques.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Etre parvenu à créer et à mettre en place un service d'état civil consulaire.

Niveau de réalisation du résultat annuel

Rappel du résultat attendu

- Avoir avancé de 50% dans la mise en place du SCEC.

Résultat annuel atteint

- 30% du taux d'avancement réalisés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place du SCEC	%	NA	20	50	30	-20	60	100 (2019) cumulé

Sources de donnée : Direction Générale des Affaires Consulaires

Explication du niveau d'atteinte du résultat

Le cadre juridique a été élaboré et transmis à la Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales. En vue des formations sur la gestion des actes d'état civil, des rencontres avec le Tribunal de Libreville et l'Hôtel de ville ainsi que des réflexions préliminaires relatives à l'élaboration du canevas de formation ont déjà été effectuées. Ces actions correspondent à 30% du résultat annuel attendu.

L'objectif se poursuit en 2017, cependant l'horizon temporel a été prorogé de deux (2) ans.

OBJECTIF STRATEGIQUE N° 5 : Etre parvenu avec la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration à délivrer les passeports dans les services consulaires.

L'objectif a été atteint depuis 2015 (Confère RAP 2015 page 56).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Avoir mis en œuvre le système électronique de délivrance de visa (E-visa)

L'objectif a été atteint depuis 2015 (Confère RAP 2015 page 56).

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Programme et Actions	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016©	CP consommés en 2016(d)	Ecart(c) - (d)
N°1.115.1 Offre de services publics aux gabonais à l'étranger	83 630 890	451 614 119	-367 983 229	83 630 890	451 614 119	-367 983 229
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	6 000 000	69 036 000	-63 036 000	6 000 000	69 036 000	-63 036 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	77 630 890	382 578 119	-304 947 229	77 630 890	382 578 119	-304 947 229
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°1.115.2 Circulation des personnes	691 943 025	681 413 384	10 529 641	691 943 025	681 413 384	10 529 641
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	169 357 000	169 357 000	-	169 357 000	169 357 000	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	522 586 025	512 056 384	10 529 641	522 586 025	512 056 384	10 529 641
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme N°1.115 Affaires consulaires	775 573 915	1 133 027 503	-357 453 588	775 573 915	1 133 027 503	-357 453 588
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	175 357 000	238 393 000	-63 036 000	175 357 000	238 393 000	-63 036 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	600 216 915	894 634 503	-294 417 588	600 216 915	894 634 503	-294 417 588
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts

Contrairement au montant global de crédits reçus de **775 573 915 F CFA**, le programme "Affaires Consulaires" a exécuté un niveau de crédits de **1 133 027 503 F CFA**, soit un écart de **357 453 588 F CFA**. Le taux d'exécution revient à **146,1%**.

Le dépassement observé qui masque un faible taux d'exécution des unités opérationnelles centrales est imputable au réajustement des crédits des postes consulaires de France, de New York et de Djedda.

- Titre 2 : l'écart observé de **63 036 000 F CFA** se justifie par le relèvement de la masse salariale des postes consulaires.
- Titre 3 : le dépassement de **294 417 588 F CFA** enregistré est lié à la prise en charge des dépenses additionnelles de fonctionnement des postes consulaires cités ci-dessus.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas eu de mouvements de fongibilité entre actions et titres au sein du Programme "Affaires Consulaires".

Virements

Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
1.115 -Programme Affaires Consulaires	1.101 - Programme Affaires Etrangères	3	-13 961 921	-13 961 921
Total des virements			-13 961 921	-13 961 921
dont Titre 2			0	0
dont Titre 3			-13 961 921	-13 961 921

Explication des impacts de chaque virement

Le virement effectué par le programme "Affaires Consulaires" a servi à la couverture médicale des diplomates en poste au consulat général du Gabon en France par la compagnie d'assurances AXA.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780 – Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.115 - Programme Affaires Consulaires	2	+64 896 000	+64 896 000
23.780 – Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.115 - Programme Affaires Consulaires	3	14 000 000	14 000 000
23.780 – Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.115 - Programme Affaires Consulaires	3	15 426 122	15 426 122
1.115 - Programme Affaires Consulaires	14.521 – Gestion des dépenses publiques et contrôles des ressources	2	-1 723 500	-1 723 500
1.115 - Programme Affaires Consulaires	23.780 – Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	2	-136 500	-136 500
23.780 – Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.115 - Programme Affaires Consulaires	3	+14 135 460	+14 135 460
23.780 – Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.115 - Programme Affaires Consulaires	3	+ 300 005 869	+ 300 005 869
Total des transferts			+377 177 329	+377 177 329
dont Titre 2			+63 036 000	+63 036 000
dont Titre 3			+343 567 451	+343 567 451

Explication des impacts de chaque transfert :

- Titre 2 : le programme "Affaires Consulaires" a reçu un montant de crédits de **64 896 000 F CFA** supplémentaires pour la prise en charge de la main d'œuvre locale du Consulat Général du Gabon à Djeddah, en Arabie Saoudite. Ce programme a transféré un montant de crédits de **1 860 000 F CFA** aux programmes "Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles" et "Gestion des dépenses publiques et contrôles des ressources" en vue de l'ajustement des crédits de la main d'œuvre non permanente et de la couverture de la solde

- Titre 3 : le programme "Affaires Consulaires" a reçu un montant de crédits de **343 567 451 FCFA** pour la prise en charge des besoins additionnels du Consulat du Gabon à New-York et du Consulat Général du Gabon en France.

Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Affaires Consulaires" ont été proposés en annulation.

Reports

Il n'y a pas eu de report de crédits dans le programme "Affaires Consulaires".

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	37	33	43	3	1	-2	41
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B	1	1	2	0	0	0	2
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C	0	0	0	0	0	0	0
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	38	34	45	3	1	-2	43
Main d'œuvre non permanente	12	52	36	0	0	0	36
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	50	86	81	3	1	-2	79

Explication des évolutions :

Le programme "Affaires Consulaires" connaît une diminution nette de deux (2) agents. En effet, ce programme a enregistré une entrée en provenance du programme "Pilotage et Soutien" et trois (3) sorties dont une (1) au sein des services centraux et deux (2) au sein du Consulat Général du Gabon en France pour cause de retraite et d'affectation au programme Affaires Etrangères.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Le programme "Affaires Consulaires" n'a pas d'opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a) - (c)	CP (b) - (d)
Masse salariale des emplois de l'administration	175 357 000	175 357 000	238 393 000	238 393 000	-63 036 000	-63 036 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	175 357 000	175 357 000	238 393 000	238 393 000	-63 036 000	-63 036 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'exécution des crédits du titre 2 retracée dans le tableau correspond aux salaires des personnels locaux des postes consulaires et de la main d'œuvre non permanente de l'UO centrale "Administration Consulaire".

L'écart observé entre le niveau des crédits ouverts dans la loi de finances 2016 et celui des crédits consommés est imputable au réajustement de la masse salariale des postes consulaires.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a) - (c)	CP (b) - (d)
AC TION 1 1.115.1: Offre de services publics aux gabonais à l'étranger	77 630 890	77 630 890	382 578 119	382 578 119	-304 947 229	-304 947 229
Fonctionnement UO Accords et Normes Consulaires	9 244 346	9 244 346	4 067 250	4 067 250	5 177 096	5 177 096
Fonctionnement Consulat de France	486 544	486 544	300 005 869	300 005 869	299 519 325	299 519 325
Fonctionnement Consulat du Benin	67 900 000	67 900 000	78 505 000	78 505 000	10 605 000	10 605 000
AC TION 2 1.115.2: Circulation des personnes	522 586 025	522 586 025	512 056 384	512 056 384	10 529 641	10 529 641
Fonctionnement UO Administration Consulaire	23 078 506	23 078 506	9 116 585	9 116 585	13 961 921	13 961 921
Mise en place du système d'information des Gabonais Résidant à l'Etranger (SIGRE)	4 325 964	4 325 964	4 325 964	4 325 964	-	-
Présentation du logiciel SIGRE	500 000	500 000	500 000	500 000	-	-
Fonctionnement Consulat à Bata	30 250 000	30 250 000	28 737 500	28 737 500	1 512 500	1 512 500
Fonctionnement Consulat au Mali	70 000 000	70 000 000	66 255 653	66 255 653	3 744 347	3 744 347
Fonctionnement Consulat en France	91 250 000	91 250 000	86 687 500	86 687 500	4 562 500	4 562 500
Fonctionnement Consulat à New York	134 849 474	134 849 474	140 982 060	140 982 060	6 132 586	6 132 586
Fonctionnement Consulat au Liban	109 500 000	109 500 000	104 025 000	104 025 000	5 475 000	5 475 000
Fonctionnement Consulat à Djedda	58 832 081	58 832 081	71 426 122	71 426 122	12 594 041	-12 594 041
Total des crédits de titre 3	600 216 915	600 216 915	894 634 503	894 634 503	-294 417 588	-294 417 588

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées

Action 1 Offre de services publics aux gabonais à l'étranger : 382 578 119 FCFA

Les crédits exécutés dans le cadre de cette action concernent uniquement le fonctionnement de l'UO "Accords et Normes Consulaires" et des deux postes consulaires du Benin et de la France.

Il est à noter que cette action a bénéficié d'une rallonge de **300 005 869 FCFA** pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement additionnelles du consulat Général du Gabon en France.

Action 2 Circulation des personnes : 512 056 384 FCFA

En dehors du fonctionnement régulier des postes consulaires et de l'UO centrale "Administration Consulaire", deux activités en lien avec l'objectif n°3 « Etre parvenu à créer et alimenter le fichier des GRE » ont été prises en compte à hauteur de **4 825 964 FCFA**. Toutefois, les dossiers de dépenses y relatifs sont en attente de règlement.

En ce qui concerne les postes consulaires de New York et de Djedda, des crédits additionnels d'un montant de **18 726 627 FCFA** leur ont été accordés en cours d'année.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le Programme "Affaires Consulaires" n'a pas bénéficié de crédits de transfert en 2016.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Programme "Affaires Consulaires" n'a pas bénéficié de crédits d'investissement en 2016.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Le programme "Affaires Consulaires" ne comporte pas d'opérateur.

PROGRAMME GABONAIS DE L'ETRANGER

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Gabonais de l'Etranger » a pour objet d'affiner le fichier des gabonais résidant à l'étranger (GRE) sur la base du travail effectué en amont par le programme « Affaires consulaires ». Il a notamment pour objet d'une part, la prise en compte des activités, des actifs et de l'expertise de la Diaspora, à des fins de rapatriement ou d'utilisation en vue du développement économique et social du pays et, d'autre part, de faciliter la manifestation d'une solidarité nationale en faveur de la Diaspora.

Le recensement des GRE et l'identification de leurs activités étaient initialement du ressort du programme « Affaires Consulaires », selon le Décret n°750/PR/MECGE du 23 novembre 2015 en son article 3 alinéa 9, cette tâche s'effectue en collaboration avec la Direction Générale des Gabonais de l'Etranger.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Connaissance de la Diaspora

Elle consiste à :

- élaborer et tenir à jour les statistiques relatives aux Gabonais de l'Etranger ;
- dresser des rapports périodiques sur la situation des Gabonais de l'Etranger ;
- effectuer ou faire effectuer des enquêtes, des études ou des missions relatives à la situation des Gabonais de l'Etranger ;
- accompagner les groupes vulnérables et renforcer les capacités des associations dans les pays d'accueil ;
- promouvoir les antennes locales de la Diaspora ;
- veiller au respect et à la protection des droits des Gabonais de l'Etranger, en collaboration avec les organismes et les associations de défense des droits des gabonais de l'étranger.

ACTION N° 2 : Consolidation des liens de la Diaspora avec la mère patrie

Cette action consiste à :

- élaborer les textes législatifs et réglementaires dans le champ du programme et veiller à leur application ;
- mettre à la disposition des candidats au retour les informations nécessaires à leur réinsertion ;
- élaborer et actualiser le guide des gabonais de l'étranger ;
- faire participer les compétences gabonaises à l'étranger aux chantiers de développement au Gabon ;
- encourager l'investissement productif au Gabon des gabonais de l'étranger ;
- faciliter les services administratifs rendus aux GRE ;
- informer la communauté des GRE et mieux communiquer avec elle.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le lien de ce programme avec la volonté des plus hautes autorités politiques se manifeste, notamment, à travers l'action 30 du PSGE (appui aux gabonais de l'étranger) et le Décret n°0155/PR du 08 mai 2014, fixant les attributions du Ministre des Droits Humains, de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger.

Il répondra aux attentes de la Diaspora, à travers la manifestation de l'attachement de la mère patrie à leur endroit, et à celles des institutions et populations nationales, en mettant à leur disposition des informations fiables relatives aux compatriotes installés durablement à l'extérieur du pays.

En effet, il n'existe pas de statistiques fiables relatives aux gabonais de l'étranger.

De plus, la création d'une Direction Générale des Gabonais de l'Etranger préfigure d'une plus grande cohérence des actions publiques en faveur des gabonais de l'étranger.

La tournée de prise de contact avec les GRE¹ du Ministre des Gabonais de l'Etranger et la perspective du Forum de la Diaspora en sont des prémices.

¹ GRE : Gabonais Résidant à l'Etranger

Il s'agit de :

- faire de la Diaspora un acteur majeur du développement économique et social du Gabon ;
- contribuer à la défense des droits et intérêts des GRE aussi bien au Gabon que dans les pays d'accueil.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Mettre en place un cadre institutionnel permettant une meilleure prise en compte de la Diaspora

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : trois (3) textes relatifs à la représentation de la Diaspora dans les institutions de la république sont élaborés : 1 pour l'Assemblée Nationale, 1 pour le SENAT et 1 pour le CES ;
- Résultat annuel N° 2 : un (1) haut conseil des GRE est mis en place ;
- Résultat annuel N°3 : quatre (4) conseils locaux des GRE sont élus.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : l'adoption des trois (3) textes relatifs à la représentation de la diaspora dans les institutions des républiques est suspendue ;
- Résultat annuel N°2 : le haut conseil n'a pas pu être mis en place ;
- Résultat annuel N°3 : aucun conseil local des GRE n'a pu être élu.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de textes	Nombre	N.A.	NA	3	0	-3	3	
Taux de mise en place du Haut Conseil	%	NA	NA	100	5	-95	100	
Nombre de Conseils locaux élus	Nombre	NA	NA	4	3	-1	2	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : avant la nomination du nouveau Gouvernement de septembre 2016, les 3 textes de lois avaient été déposés au Secrétariat Général du Gouvernement pour transmission au Conseil d'Etat. Cette étape correspond à 50% du niveau de réalisation. L'adoption de ces textes impliquant la modification de la Constitution, les nouvelles autorités administratives en charge des gabonais de l'étranger ont décidé de sursoir à celle-ci.

Résultat annuel N°2 : le haut conseil des GRE n'a pas été mis en place car devant être composé des présidents des conseils locaux qui ne sont actuellement que 3. Ce qui correspond à un niveau de réalisation de 5%.

Résultat annuel N°3 : sur 4 conseils, 3 ont été élus. Ce qui correspond à 75% de réalisation pour l'élection des conseils locaux.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Mieux connaître la Diaspora gabonaise

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1: le site internet (pour l'auto-enregistrement des GRE) est totalement élaboré ;
- Résultat annuel N°2: l'étude sur les profils de qualification des GRE est élaborée dans sa première phase, en corrélation avec la réalisation de la mission de prise de contact qui devait se faire en plusieurs étapes.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1: le site internet est élaboré à 50% ;
- Résultat annuel N°2: l'étude sur le profil de qualification des GRE n'a pas été faite.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Préviation PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du site internet (pour l'auto-enregistrement des GRE)	%	N.A.	NA	100	50	50	50	N.A.
Taux d'élaboration de l'étude sur les profils de qualification des GRE	%	NA	NA	100	0	-100	100	N.A.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : les travaux du site internet ont été entrepris par les services de l'ANINF jusqu'à la phase de test. Confié par la suite à un opérateur privé par la hiérarchie, ce projet n'a pu être livré. Cependant, le site conçu par les experts de l'ANINF pourrait être réactivé.

Résultat annuel N°2 : l'étude sur le profil de qualification des GRE est tributaire du déplacement que l'équipe du Ministère en charge des gabonais de l'étranger n'a pas pu effectuer à cause de la contraction des ressources budgétaires. Les rapports de mission qui devaient résulter de ces déplacements n'ont pas pu être élaborés.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Accroître l'implication de la Diaspora dans le processus de développement économique et social du Gabon

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : finalisation du plan d'actions de l'implication de la Diaspora dans le développement économique et social du Gabon;
- Résultat annuel N°2 : 100 gabonais de la Diaspora participent au Forum de la Diaspora gabonaise;
- Résultat annuel N°3 : 5 opportunités d'investissement sont détectées au sein de la Diaspora gabonaise ;
- Résultat annuel N°4 : formalisation de la stratégie d'accompagnement des projets détectés .

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le plan d'actions n'a pas été finalisé ;
- Résultat annuel N°2 : le Forum n'a pas été organisé ;
- Résultat annuel N°3 : deux (2) opportunités d'investissement ont été détectées ;
- Résultat annuel N°4 : aucune stratégie d'accompagnement des projets détectés n'a été élaborée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre du plan d'actions pour l'implication de la Diaspora dans le développement du Gabon	%	N.A	N.A	100	0	-100	100	-
Nombre de gabonais de la Diaspora participant au Forum de la Diaspora	Nombre	NA	NA	100	0	-100	100	-
Nombre d'opportunités d'investissement détectées	Nombre	NA	NA	5	2	3	0	NA
Taux d'avancement de la stratégie d'accompagnement des projets	%	NA	NA	100	0	-100	0	NA

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : les changements des cabinets ministériels ne favorisant pas le suivi des projets initiés et la baisse des allocations budgétaires due à la contraction des ressources de l'Etat sont les principales causes de la non atteinte de ce résultat.

Résultat annuel N°2 : le forum de la Diaspora gabonaise ayant été annulé, le résultat 2 n'a pas pu être mesuré.

Résultat annuel N°3 : en dépit de l'annulation du forum, deux (2) opportunités d'investissement ont été identifiées sur les cinq (5) prévues. En effet, un consortium d'entrepreneurs gabonais résidant au Canada et opérant dans le secteur du bâtiment a signé un accord de partenariat avec les administrateurs de la zone économique spéciale de NKOK. De même, un entrepreneur gabonais résidant au Sénégal et propriétaire d'une société de fabrication d'emballages plastiques a été intéressé par la possibilité d'implanter une succursale dans la zone économique spéciale de NKOK.

Résultat annuel N°4 : ce résultat, étant lié à l'organisation du forum, n'a pas pu être atteint.

Le niveau de réalisation des résultats annuels n'a pas connu d'évolution depuis 2015. Ce qui compromet l'atteinte de cet objectif.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Développer la solidarité nationale en faveur de la Diaspora

Rappel du résultat attendu

- Cinq (5) mesures sont proposées en Conseil des Ministres pour renforcer l'action sociale au profit des gabonais de l'étranger.

Résultat annuel atteint

- Aucune mesure d'action sociale n'a été prise.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de mesures sociales proposées en Conseil des Ministres	Nombre	NA.	NA	5	0	-5	5	NA

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Cinq (5) mesures de renforcement de l'action sociale au profit des gabonais de l'étranger ont été élaborées par les services techniques. Cependant, elles n'ont pas été validées par le chef de département de l'époque.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016	AE engagées en 2016	Ecart	CP ouverts en LF pour 2016	CP consommés en 2016	Ecart
	(a)	(b)	(a - b)	(c)	(d)	(c) - (d)
N°1.129.1 Connaissance de la Diaspora	28 433 740	12 734 499	15 699 241	28 433 740	12 734 499	15 699 241
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	28 433 740	12 734 499	15 699 241	28 433 740	12 734 499	15 699 241
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						
N°1.129.2 Consolidation des liens avec la mère patrie	28 433 740	5 200 000	23 233 740	28 433 740	5 200 000	23 233 740
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	28 433 740	5 200 000	23 233 740	28 433 740	5 200 000	23 233 740
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						
Total pour le programme N°1.129 Gabonais de l'étranger	56 867 480	17 934 499	38 932 981	56 867 480	17 934 499	38 932 981
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>						
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	56 867 480	17 934 499	38 932 981	56 867 480	17 934 499	38 932 981
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						

Explication des principaux écarts :

Sur un montant global de crédits inscrits de **56 867 480 FCFA**, le programme "Gabonais de l'étranger" a exécuté **17 934 499 FCFA**, soit un taux d'exécution de **31,5%**. L'écart entre les crédits inscrits et les crédits consommés s'établit à **38 932 981 FCFA**.

Cet écart est imputable principalement au plafonnement des dépenses courantes dans le cadre de la régulation budgétaire induite par la contraction des ressources de l'Etat.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas eu de mouvements entre actions et titres (fongibilité) au sein du programme "Gabonais de l'étranger" en 2016.

Virements

Le programme "Gabonais de l'étranger" n'a ni effectué, ni reçu de virement de crédits.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
1.129 Gabonais de l'Etranger	19. 696.Pilotage et Soutien à la politique de l'égalité des chances	Titre 3	-21 812 053	-21 812 053.
Total des transferts			- 21 812 053	- 21 812 053
dont Titre 2				
dont Titre 3			-21 812 053	-21 812 053.

Explication des impacts de chaque transfert :

Le transfert du programme "Gabonais de l'Etranger" vers le programme "Pilotage et soutien à la politique de l'égalité des chances " prend en compte le financement des travaux de mise en conformité des textes du Ministère de l'Egalité des Chances, suite à l'architecture gouvernementale issue du Décret n°0477/PR du 02 octobre 2016, fixant la composition du Gouvernement de la République.

Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Gabonais de l'étranger" ont été proposés en annulation.

Reports

Les crédits du programme "Gabonais de l'étranger" n'ont pas fait l'objet de report.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Jusqu'en fin 2016 le programme "Gabonais de l'étranger" n'avait pas encore d'effectif officiellement désigné.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Il n'y a pas d'opérateur dans le champ du programme "Gabonais de l'étranger".

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

Le programme "Gabonais de l'étranger" n'ayant pas d'effectif formel, cette partie n'a pu être renseignée.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a) - (c)	CP (b) - (d)
AC TION 1 : Connaissance de la Diaspora	28 433 740	28 433 740	12 734 499	12 734 499	15 699 241	15 699 241
Fonctionnement	28 433 740	28 433 740	12 734 499	12 734 499	15 699 241	15 699 241
AC TION 2 : Consolidation des liens avec la mère patrie	28 433 740	28 433 740	5 200 000	5 200 000	23 233 740	23 233 740
Fonctionnement	28 433 740	28 433 740	5 200 000	5 200 000	23 233 740	23 233 740
Total des crédits de titre 3	56 867 480	56 867 480	17 934 499	17 934 499	38 932 981	38 932 981

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Les crédits exécutés dans le cadre des actions "Connaissance de la Diaspora" (12 734 499 FCFA) et "Consolidation des liens avec la mère patrie" (5 200 000 FCFA) concernent uniquement le fonctionnement courant des services.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme "Gabonais de l'étranger" n'a pas bénéficié de crédits de transferts en 2016.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Gabonais de l'étranger" n'a pas bénéficié de crédits d'investissement en 2016.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A L'ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Pilotage et soutien à l'action extérieure de l'Etat » recouvre l'ensemble des moyens nécessaires au fonctionnement optimal des quatre programmes de l'action extérieure du Gabon rattachés au Ministère en charge des Affaires Etrangères. Ainsi, ce programme est en cohérence avec les programmes :

- « Affaires Étrangères » ;
- « Affaires Consulaires » ;
- « Intégration Africaine et Coopération Internationale »
- « Gabonais de l'Étranger » ;

Le programme « Pilotage et soutien à l'action extérieure de l'Etat » se compose des cabinets du Ministre et du Ministre délégué, de l'Inspection Générale des Services, de la Direction de la Coopération Militaire et du Secrétariat Général avec tous les services qui lui sont rattachés. Il prend en charge le pilotage des politiques publiques ainsi que la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration.

Ce programme comprend la gestion financière, la gestion des ressources humaines, la gestion de l'administration protocolaire et de la logistique diplomatique, les systèmes d'information, la documentation et l'archivage, la production de données statistiques, de la communication, la fonction juridico-contentieux, l'inspection des services et le pilotage global des politiques menées par le Cabinet du Ministre.

Le programme « Pilotage et soutien à l'action extérieure de l'Etat » a pour responsable Son Excellence l'Ambassadeur du Gabon, Secrétaire Général du Ministère.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme « Pilotage et soutien à l'action extérieure de l'Etat » est structuré en deux actions.

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action « Pilotage de la stratégie ministérielle » vise à :

- orienter la mise en œuvre des politiques publiques par les programmes de la mission ;
- s'assurer de l'atteinte de tous les objectifs contenus dans les PAP du fait de la responsabilité politique du Ministre ;
- contrôler les activités des services.

ACTION N° 2 : Coordination Administrative

L'action "Coordination administrative" est pilotée par le Secrétaire Général. Cette action recouvre toutes les activités qui concourent à l'effectivité et l'efficacité des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement.

Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des Finances, des Ressources Humaines, du Patrimoine, du Protocole, du Courrier, des Statistiques, de la Communication, du Juridique, des Systèmes d'information, de la Documentation et de l'archivage, de la Logistique Diplomatique.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent, le Gouvernement assigne au Ministère des Affaires étrangères quatre actions bien précises :

- la mise en place d'un dispositif institutionnel de réforme de l'Etat ;
- la maîtrise des processus opérationnels ;
- la mise à niveau et la rationalisation des équipements et bâtiments administratifs ;
- l'optimisation des dépenses de fonctionnement

Au sein du département, ces actions doivent être conduites en étroite corrélation avec celles retenues dans le programme de réforme et de modernisation de l'administration.

L'année 2016 sera l'année de l'effectivité du budget en mode BOP. Le programme triennal initial (2015-2017) est reporté de 2016-2018, pour des raisons de difficultés d'exécution budgétaire pour l'année 2015.

ENJEUX

Il s'agit de :

- moderniser l'outil diplomatique ;
- développer la performance de chaque fonction support.

LISTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES AVEC LES RÉSULTATS ANNUELS ATTENDUS

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2018, être parvenu à moderniser le dispositif et les pratiques de gestion des engagements internationaux du Gabon ;

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2018, être parvenu à définir et à mettre en œuvre une stratégie de communication ministérielle interne et externe ;

OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2018, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des ressources humaines du Ministère ;

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2018, être parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'élaboration de leur PAP et dans l'exécution de leur budget ;

OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2018, être parvenu à élaborer les manuels de procédures du Ministère .

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à fin 2018, être parvenu à moderniser le dispositif et les pratiques de gestion des engagements internationaux du Gabon

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : la base de données des engagements internationaux du Gabon est opérationnelle, c'est-à-dire conçue, développée et alimentée ;
- Résultat annuel N°2 : une procédure garantissant une plus forte synergie interministérielle dans la gestion des engagements internationaux est mise en place.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : les 80% de la base de données sont conçus ;
- Résultat annuel N°2 : une procédure garantissant une plus forte synergie interministérielle dans la gestion des engagements internationaux a été mise en place

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche de mise en place de la base de données MAE sur les engagements internationaux du Gabon	%	NA	15	100	80	-20	NA	NA
Nombre d'accords et traités en vigueur à inscrire dans la base de données	nombre	NA	0	100	100	0	NA	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : l'application a été conçue et développée par l'ANINF mais elle n'est pas encore mise en exploitation. Il reste à former les utilisateurs.

Résultat annuel N°2 : dans le cadre de la mise en place de la procédure garantissant une plus forte synergie interministérielle dans la gestion des engagements internationaux, un atelier a été organisé.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à fin 2018, être parvenu à définir et à mettre en oeuvre une stratégie de communication ministérielle interne et externe

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le site internet du ministère est en service ;
- Résultat annuel N°2 : le système de messagerie interne du ministère est en service

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le site internet du ministère est en service (voir RAP 2015 page 112) ;
- Résultat annuel N°2 : le système de messagerie interne du ministère est en service

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév. PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév.)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la stratégie de communication interne et externe	%	NA	100	100	NA	0	-	-
Système de messagerie interne	%	NA	5	10	NA	90	-	-

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les résultats annuels ont été atteints depuis l'année 2015. Ils ont été reconduits par erreur dans le PAP 2016.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : D'ici à fin 2018, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des Ressources Humaines du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le titre 2 des 4 programmes du MAE est renseigné dans les PAP 2017 ;
- Résultat annuel N°2 : 90 % des agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée ;
- Résultat annuel N°3 : le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré ;
- Résultat annuel N°4 : le plan de formation 2016 du Ministère est mis en oeuvre.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le titre 2 a été renseigné dans les 4 programmes ;
- Résultat annuel N°2 : 80 % des agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée ;
- Résultat annuel N°3 : 25 % du plan de formation ont pu être élaborés ;
- Résultat annuel N°4 : le plan de formation 2016 du Ministère est mis en oeuvre à 100 %.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév. PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév.)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de PAP du MAE avec un titre 2 correctement renseigné	Nombre	4	0	4	4	0	4	4
Pourcentage d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	%	80	92	90	80	-10	NA	100
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation	%	40	100	100	25	-75	NA	NA
Taux de mise en oeuvre du plan de formation annuel	%	0	60	100	100	0	NA	100
Nombre d'outils de gestion RH opérationnels	Nombre	0	2	2	3	1	4	6

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le croisement des fichiers du Ministère en charge des Affaires Etrangères, de la Direction Générale de la Fonction Publique et de la Direction de la Solde ont permis de stabiliser les effectifs par programme. Toutefois, la solde permanente n'a pas pu être répartie dans les programmes.

Résultat annuel N°2 : les fiches de poste ont été élaborées. Cependant, ces fiches doivent être validées par la hiérarchie, puis signées par les différents acteurs.

Résultat annuel N°3 : la politique de formation a été suspendue dans l'ensemble des Ministères. Toutefois, une phase de sélection, concernant les types de formation et l'identification des instituts, a été amorcée pour les formations de longue durée. En ce qui concerne les formations de courte durée, un plan de formation a été élaboré.

Résultat annuel N°4 : le plan de formation de courte durée de l'année 2016 a été mis en œuvre.

Bien que cela n'ait pas fait l'objet d'un engagement en termes de résultat annuel, un indicateur relatif au nombre d'outils de gestion RH opérationnels a été suivi au cours de l'année. A ce titre, trois (3) outils de gestion ont été opérationnalisés : gestion des présences, évaluation des stages probatoires et collecte des besoins de formation.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : D'ici à fin 2018, être parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'élaboration de leur PAP et dans l'exécution de leur budget

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 100% des documents préalables à l'exécution budgétaire sont produits par les équipes de programme du Ministère avant le 31.12 ;
- Résultat annuel N°2 : le taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère est supérieur ou égal à 95% ;
- Résultat annuel N°3 : le taux moyen de rejet des dossiers de dépense des programmes du Ministère est inférieur ou égal à 5%.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 25% des documents préalables à l'exécution budgétaire ont été produits avant le 31.12 ;
- Résultat annuel N°2 : le taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère est de 90,3% ;
- Résultat annuel N°3 : non disponible.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration avant le 31.12 des documents préalables à l'exécution budgétaire	%	NA	10	100	25	-75	100	100
Taux moyen d'exécution des budgets des programmes	%	NA	≥90	≥95	90,3	-4,7	≥95	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le taux d'élaboration des documents préalables à l'exécution budgétaire avant le 31.12 est de 25%. En effet :

- ✓ les PBI-DPG ont été produits avant cette date, mais ils n'ont pas été validés par les RPROG avant le 31.12 ;
- ✓ quatre (4) plans d'actions sur cinq (5) ont été élaborés avant l'échéance ;
- ✓ une (1) seule table de paramétrage a été produite en raison des chevauchements des travaux d'opérationnalisation.

Résultat annuel N°2 : le taux moyen d'exécution des budgets des programmes est de 90,3%. L'écart observé est lié à la contraction des ressources prévisionnelles conduisant les autorités à procéder à une régulation budgétaire pour les programmes "Pilotage et soutien" et "Intégration Africaine et Coopération Internationale".

Résultat annuel N°3 : le taux moyen de rejet des dossiers de dépense des programmes du Ministère n'a pu être déterminé.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : D'ici à fin 2018, être parvenu à élaborer les manuels de procédures du Ministère

Rappel du résultat attendu

- Trois (3) structures centrales sont dotées d'un manuel de procédures : la Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales (DGAJI), l'Inspection Générale et la Direction du Protocole.

Résultat annuel atteint

- Une (1) structure centrale est dotée d'un manuel de procédures : la DGAJI.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de structures dotées d'un manuel de procédures	Nombre	5	0	3	1	-2	2	5

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Sur une prévision de trois (3) manuels de procédures à élaborer, seul celui de la DGAJI a été rédigé. Il reste à être validé et publié.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) – (d)
N°1.122.1 Pilotage de la stratégie ministérielle	126 147 607	101 717 292	24 430 315	126 147 607	101 717 292	24 430 315
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	30 552 000	30 360 000	192 000	30 552 000	30 360 000	192 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	95 595 607	71 357 292	24 238 315	95 595 607	71 357 292	24 238 315
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°1.122.2 Coordination administrative	386 976 000	242 312 147	144 663 853	386 976 000	242 312 147	144 663 853
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	86 976 000	74 009 500	12 966 500	86 976 000	74 009 500	12 966 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	300 000 000	168 302 647	131 697 353	300 000 000	168 302 647	131 697 353
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme N°1.122 Pilotage et soutien à la politique de l'action extérieure du Gabon	513 123 607	344 029 439	169 094 168	513 123 607	344 029 439	169 094 168
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>		0	0	0	0	0
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	117 528 000	104 369 500	13 158 500	117 528 000	104 369 500	13 158 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	395 595 607	239 659 939	155 935 668	395 595 607	239 659 939	155 935 668
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Le taux d'exécution des crédits du programme « Pilotage et soutien à l'action extérieure de l'Etat » s'élève à **67%**. En effet un montant de crédits de **303 032 147 FCFA** a été consommé sur une prévision de **513 123 607 FCFA**. L'écart de **169 094 168 FCFA** enregistré se décompose comme suit :

- Titre 2 : **13 158 500 FCFA** se justifiant par les crédits non consommés ;
- Titre 3 : **155 935 668 FCFA** imputable principalement au plafonnement des engagements dans le cadre de mesures supplémentaires de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement en raison de la contraction des ressources de l'Etat.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas eu de mouvements entre actions et titres (fongibilité) au sein du programme « Pilotage et soutien à l'action extérieure de l'Etat » en 2016.

Virements

Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
1.122 - Programme Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat	1.101 - Programme Affaires Etrangères	3	-19 458 534	-19 458 534
1.122 - Programme Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat	1.101 - Programme Affaires Etrangères	3	-112 496 953	-112 496 953
Total des virements			-131 955 487	-131 955 487
dont Titre 2			0	0
dont Titre 3			-131 955 487	-131 955 487

Explication des impacts de chaque virement :

Le montant total des transferts de **131 955 487 FCFA** du titre 3 du programme « Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat » vers le programme "Affaires Etrangères" a servi au règlement de la convention entre le Ministère en charge des Affaires Etrangères et la compagnie d'assurance AXA.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780 - Programme Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	1.122 - Programme Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat	2	+1 176 000	+1 176 000
1.122 - Programme Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat	23.780 - Programme Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	2	-14 334 500	-14 334 500
Total des transferts			-13 158 500	-13 158 500
dont Titre 2			-13 158 500	-13 158 500

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme « Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat » a reçu du programme "Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles" un transfert de crédits de **1 176 000 FCFA** en titre 2 dans le cadre de l'ajustement de la main d'œuvre non permanente. De même, il a effectué au profit du même programme un transfert de crédits de **14 334 500 FCFA** pour la couverture de la solde permanente.

Annulation

Les crédits disponibles dans le programme « Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat » ont été proposés en annulation.

Reports

Les crédits du programme « Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat » n'ont pas fait l'objet de report.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	-	0	2	0	0	0	2
Agents de catégorie A	-	179	135	28	11	-17	118
Permanents	-	179	135	28	11	-17	118
Non permanents	-	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	-	49	58	3	1	-2	56
Permanents	-	49	58	3	1	-2	56
Non permanents	-	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	-	16	13	1	0	-1	12
Permanents	-	16	13	1	0	-1	12
Non permanents	-	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	-	244	206	32	12	-20	186
Main d'œuvre non permanente	-	49	44	0	0	0	44
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	-	293	252	32	12	-20	232

Explication des évolutions :

Les effectifs du programme « Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat » passent de 252 au 01 janvier 2016 à 232 au 31 décembre 2016, soit une baisse nette de 20 agents se justifiant par 32 sorties (mise à la retraite et affectation dans d'autres programmes) et 12 nouvelles entrées.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Il n'y a pas d'opérateur dans le champ du programme « Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat ».

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a) - (c)	CP (b) - (d)
Masse salariale des emplois de l'administration	117 528 000	117 528 000	104 369 500	104 369 500	13 158 500	13 158 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	117 528 000	117 528 000	104 369 500	104 369 500	13 158 500	13 158 500

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits consommés correspondent aux salaires de la main d'œuvre non permanente (MONP).

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a) - (c)	CP (b) - (d)
AC TION 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	95 595 608	95 595 608	71 357 292	71 357 292	24 238 316	24 238 316
Cabinet du Ministre	27 757 985	27 757 985	17 526 552	17 526 552	10 231 433	10 231 433
Cabinet du Ministre Délégué	21 071 871	21 071 871	6 000 000	6 000 000	15 071 871	15 071 871
Soutien aux déplacements du Cabinet du Ministre	19 818 601	19 818 601	39 121 500	39 121 500	-19 302 899	-19 302 899
Inspection Générale des Services	13 802 536	13 802 536	8 709 240	8 709 240	5 093 296	5 093 296
Coupures de gestion	11 502 113	11 502 113	0	0	11 502 113	11 502 113
Coopération militaire	1 642 502	1 642 502	0	0	1 642 502	1 642 502
AC TION 2 : Coordination administrative	300 000 000	300 000 000	168 302 647	168 302 647	131 697 352	131 697 352
Coordination de l'Action de l'Administration	161 052 633	161 052 633	97 114 807	97 114 807	63 937 825	63 937 825
Gestion des Affaires Juridiques Internationales	46 315 789	46 315 789	44 793 575	44 793 575	1 522 214	1 522 214
Gestion des Ressources Humaines	36 842 105	36 842 105	10 494 665	10 494 665	26 347 440	26 347 440
Gestion des Systèmes d'Information	5 263 158	5 263 158	1 500 000	1 500 000	3 763 158	3 763 158
Gestion de la Communication externe et interne	7 368 421	7 368 421	2 100 000	2 100 000	5 268 421	5 268 421
Protocole	29 473 684	29 473 684	8 400 000	8 400 000	21 073 684	21 073 684
Logistique Diplomatique	7 368 421	7 368 421	2 100 000	2 100 000	5 268 421	5 268 421
Gestion des Affaires Financières	6 315 789	6 315 789	1 799 600	1 799 600	4 516 189	4 516 189
Total des crédits de titre 3	395 595 607	395 595 607	239 659 939	239 659 939	155 935 668	155 935 668

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Le montant de crédits exécutés de **239 659 939 FCFA** se décompose ainsi qu'il suit :

Action 1 - Pilotage de la stratégie ministérielle : 71 357 292 FCFA

Les crédits consommés dans le cadre de cette action concernent uniquement le fonctionnement de l'UO Cabinet. A l'exception des frais de missions et de déplacement, les autres règlements ont été effectués à la fin du 1^{er} trimestre 2017.

Action 2 - Coordination administrative : 168 302 647 FCFA

Les crédits exécutés dans le cadre de cette action concernent les UO "Administration Générale" et "Fonctions supports". Ils ont été utilisés pour le fonctionnement courant des services.

Il est à noter qu'à l'exception des dépenses relatives à l'entretien de l'Hôtel des Affaires Etrangères, à la gestion de la communication externe et interne et aux missions, les autres dépenses engagées n'ont été réglées qu'à la fin du 1^{er} trimestre 2017.

Il en découle que les activités pour l'atteinte des résultats ont été financées sur les reliquats des règlements des crédits ordonnancés en 2015, et surtout à travers les efforts personnels des Managers BOP.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme « Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat » n'a pas bénéficié de crédits de transfert en 2016.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme « Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat » n'a pas bénéficié de crédits d'investissement en 2016.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Le programme "Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat" ne comportait pas d'Opérateurs en 2016.

